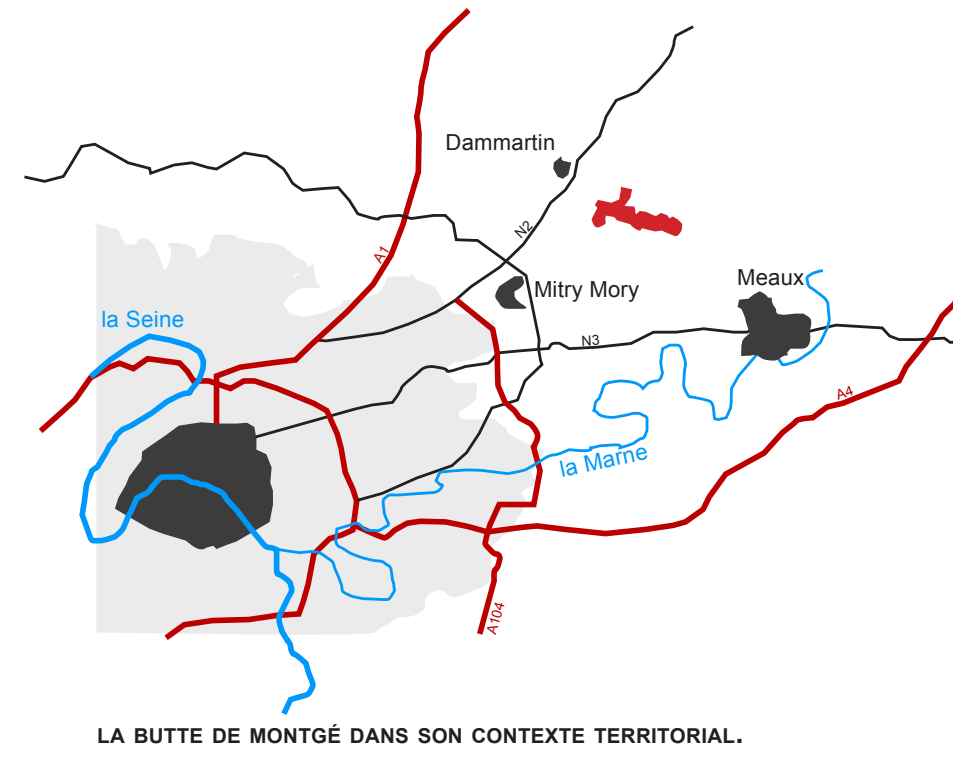
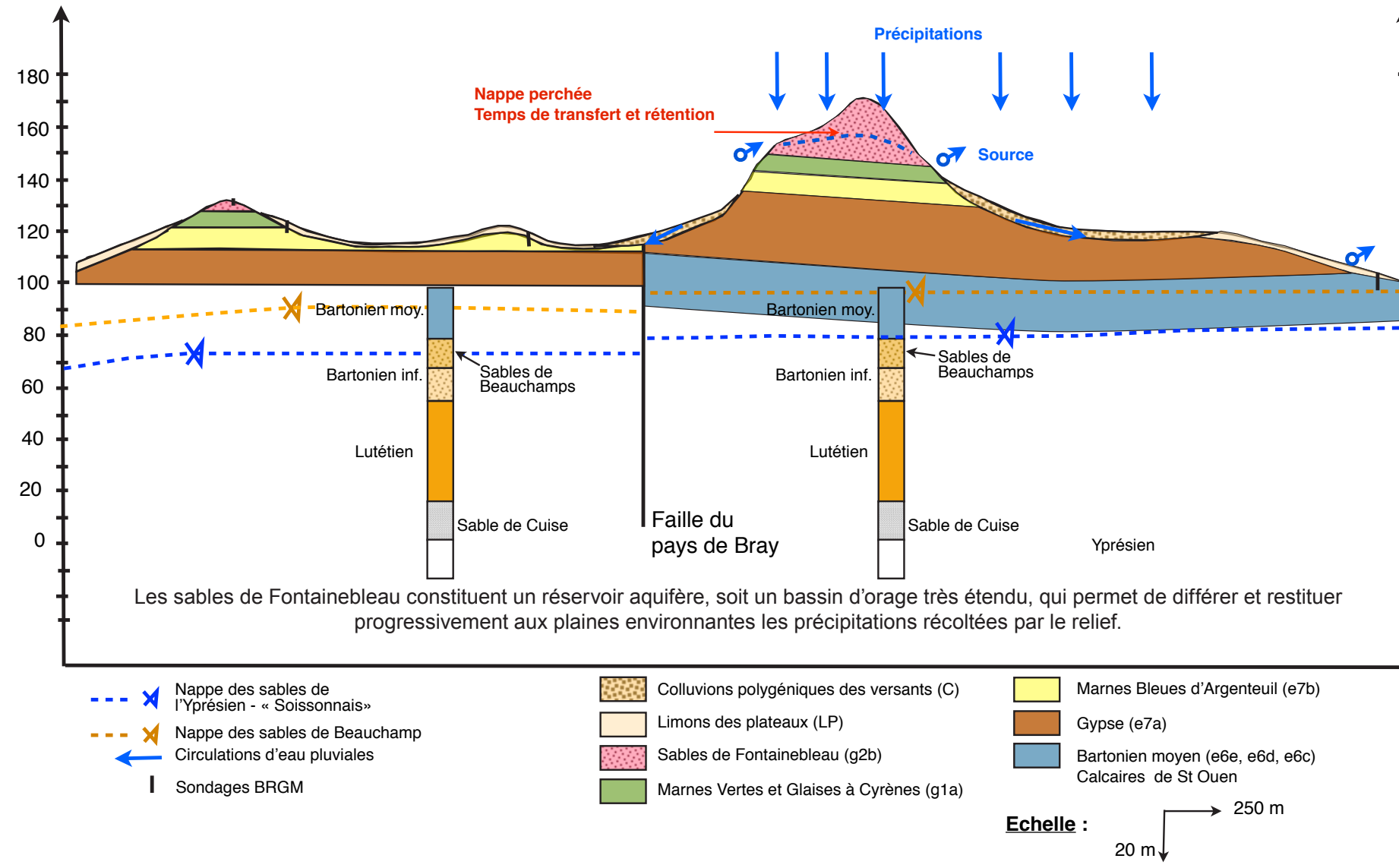
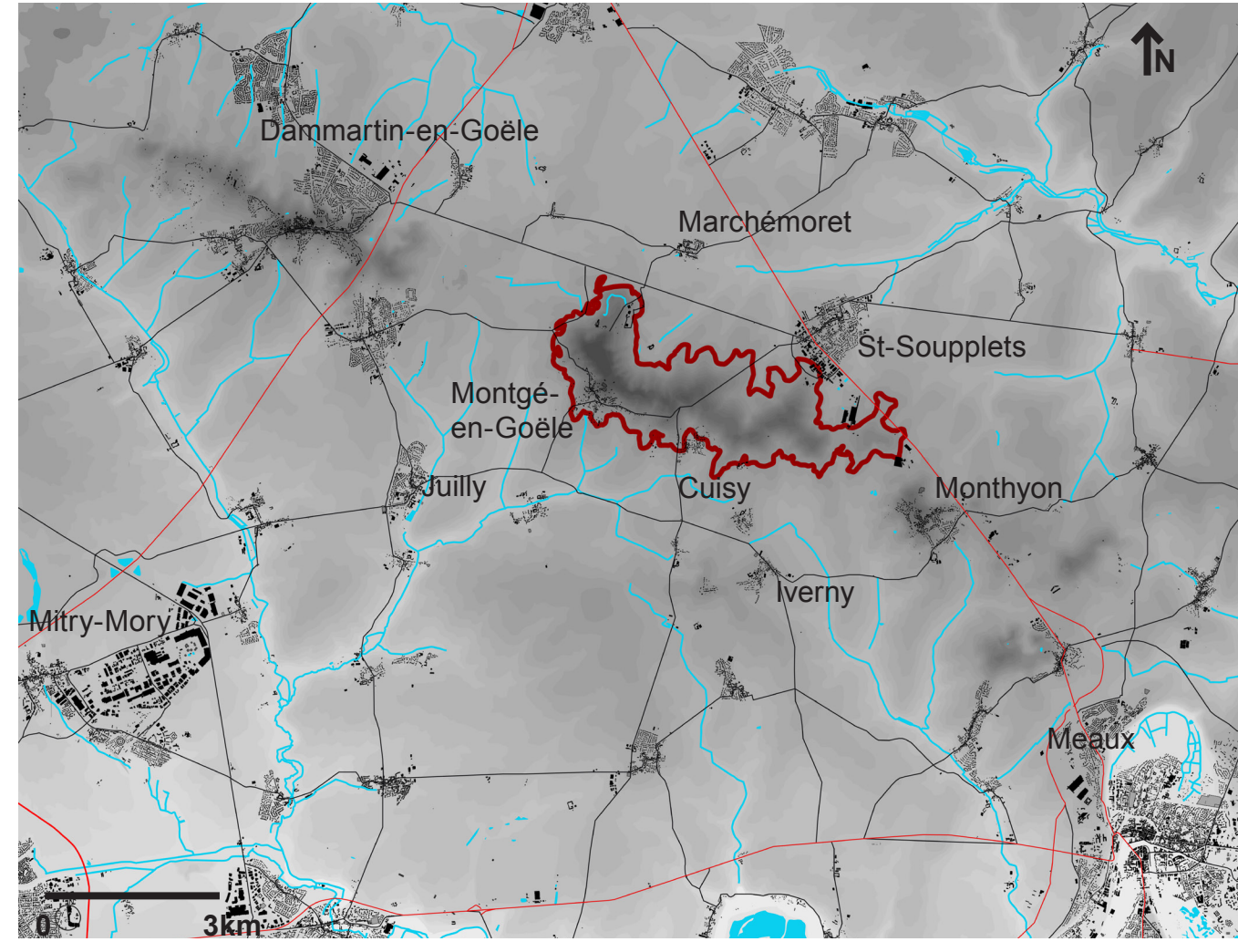


Diagnostic



LA BUTTE DE MONTGÉ DANS SON CONTEXTE TERRITORIAL.

Pourquoi une butte ici ?



LE CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET HYDRAULIQUE

La butte de Montgé appartient à un ensemble de buttes témoins qui se dressent sur les plaines agricoles à l'Est de la région parisienne, reliefs alignés suivant une direction Nord-Ouest / Sud-Est en continuité avec la faille du Pays de Bray. Le point culminant de la butte de Montgé s'élève à 200m.

Le gypse est une roche évaporitique, au même titre que le sel ; il a précipité dans des lagunes ou mers fermées peu profondes dans un environnement climatique relativement chaud et sec, il y a environ 40

millions d'années (à l'Éocène supérieur). Le niveau gypseux exploitable ici, comporte 2 parties distinctes :
 1- au nord, une partie exempte de couverture géologique, uniquement recouverte de colluvions sablo-limoneuses
 2- au sud, la butte proprement dite où les couches de gypse sont recouvertes par des formations géologiques à dominante argileuse.

Le sommet de la butte est tenu par plus de 20m de sables de Fontainebleau.

Les hommes sur ce territoire

18e SIÈCLE : UNE BUTTE EN PARTIE BOISÉE



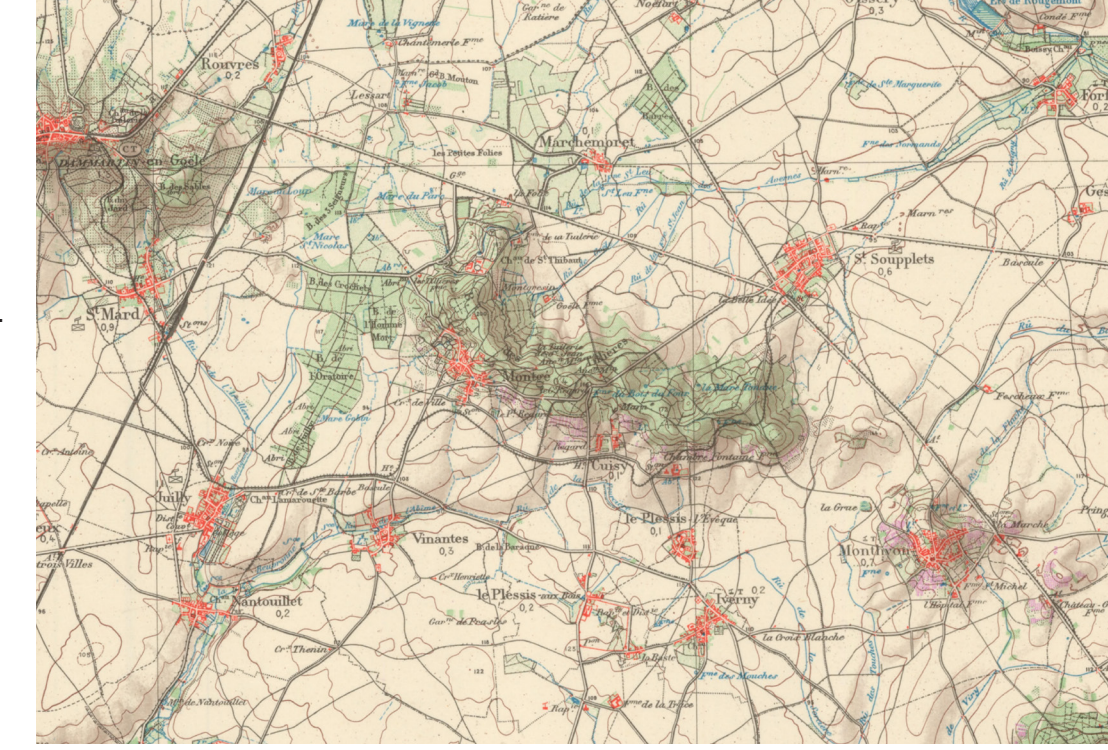
La carte de Cassini montre qu'au 18ème siècle :
 - La butte était boisée à l'ouest et pâturée ou cultivée à l'est.
 - L'eau tenait une place importante ; le dessin des vallées permet de comprendre les liens forts entre la butte boisée et les vallées de la Thérouranne et de la Beuvronne.
 - Les moulins à l'est de la butte indiquent le caractère agricole de ce territoire.

19e SIÈCLE : UNE BUTTE BOISÉE BORDÉE PAR DES VERGERS



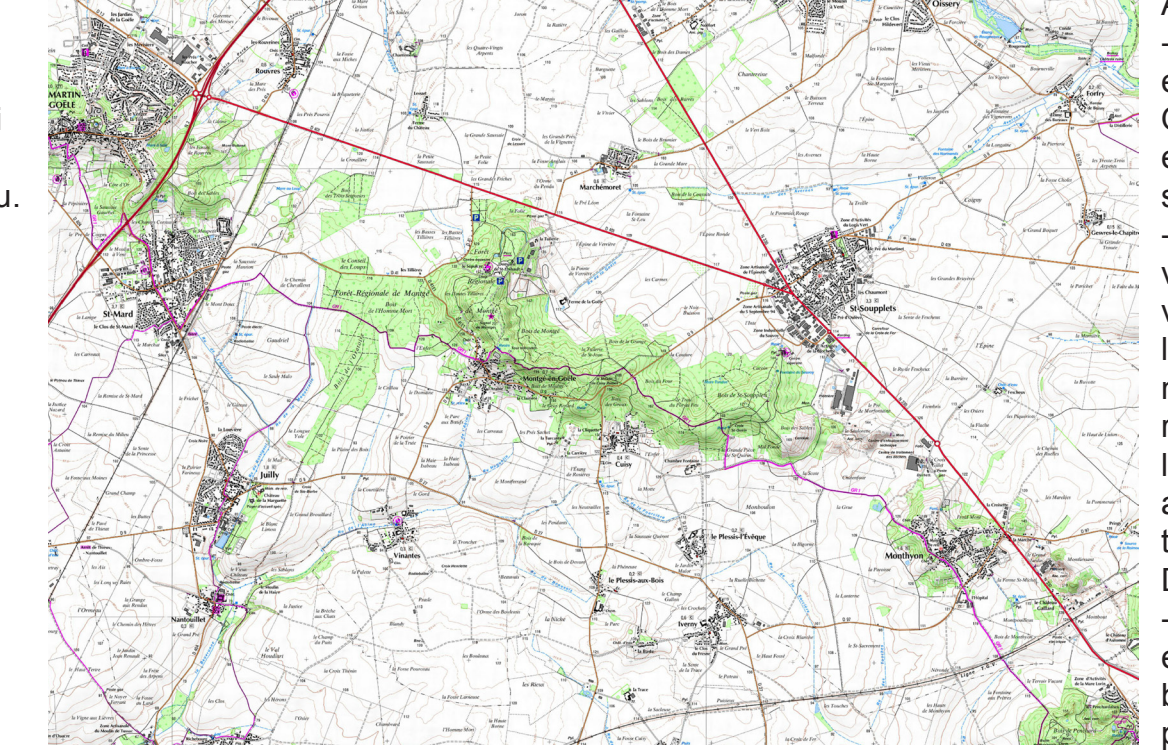
Au 19ème siècle :
 - La butte est boisée sur toute sa longueur.
 - De nombreux vergers occupent le versant sud.
 - La commune de Montgé-en-Goële est en lisière de la forêt et entourée par des vergers.

20e SIÈCLE : DES PRATIQUES AGRICOLES MULTIPLES



En 1910 :
 - Le versant sud de la butte est occupé par de nombreuses vignes ainsi que des vergers. La plupart a aujourd'hui disparu.

AUJOURD'HUI : UN BOIS PEU OU PAS EXPLOITÉ

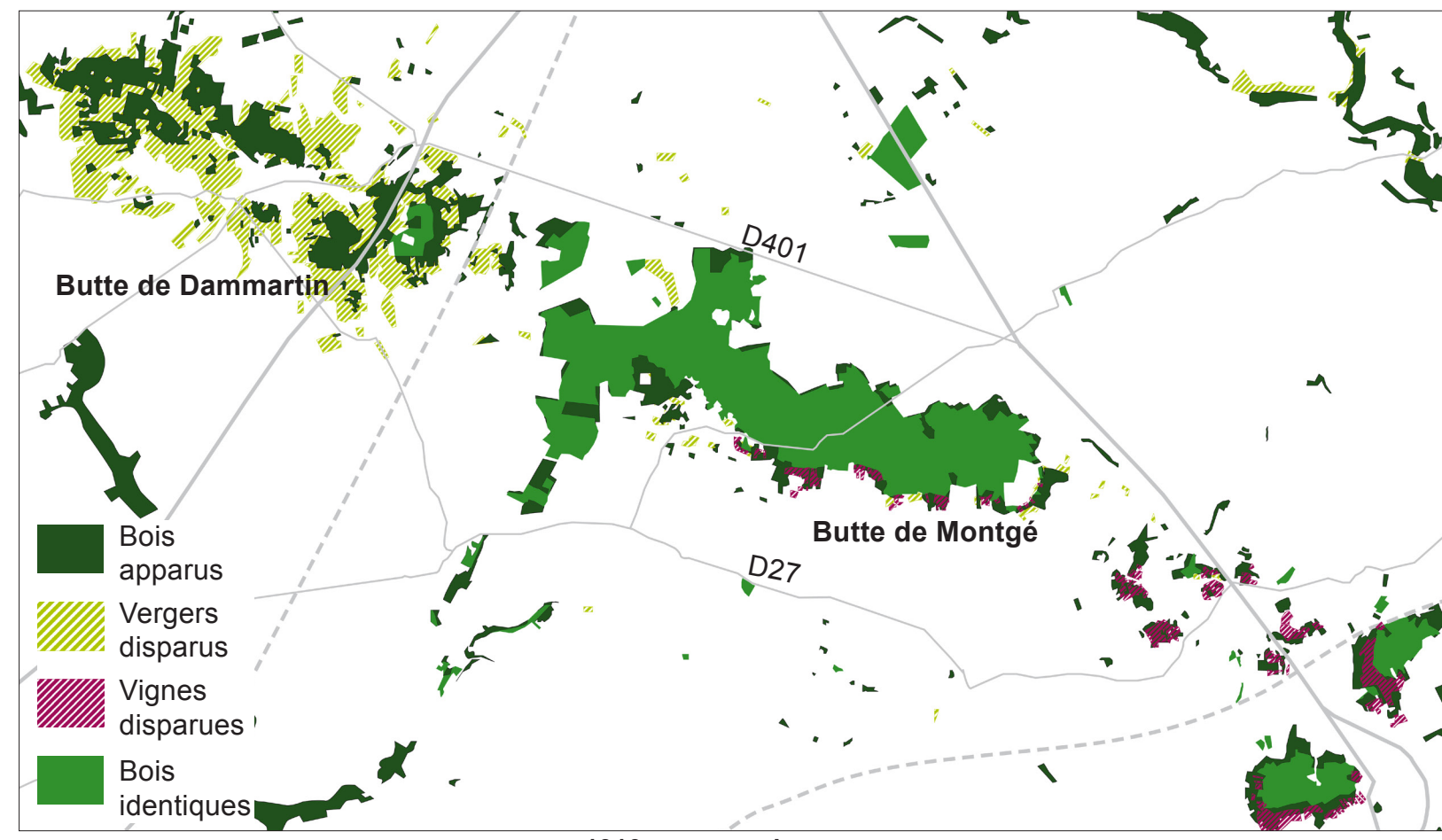


Aujourd'hui :
 - La plupart des vergers et vignes ont disparu.
 - Quelques vergers sont entretenus ; quelques-uns sont en friche.
 - Les bourgs sont devenus des villes ou des villages importants dans le contexte d'une urbanisation très dense de la région parisienne et développement de l'activité autour du pôle aéroportuaire de Roissy-Charles De Gaulle.
 - L'exploitation du gypse a été développée ; de nombreuses zones d'activités ponctuent le territoire.

LA BUTTE ET SES VERSANTS, DES RESSOURCES MULTIPLES POUR LES HABITANTS



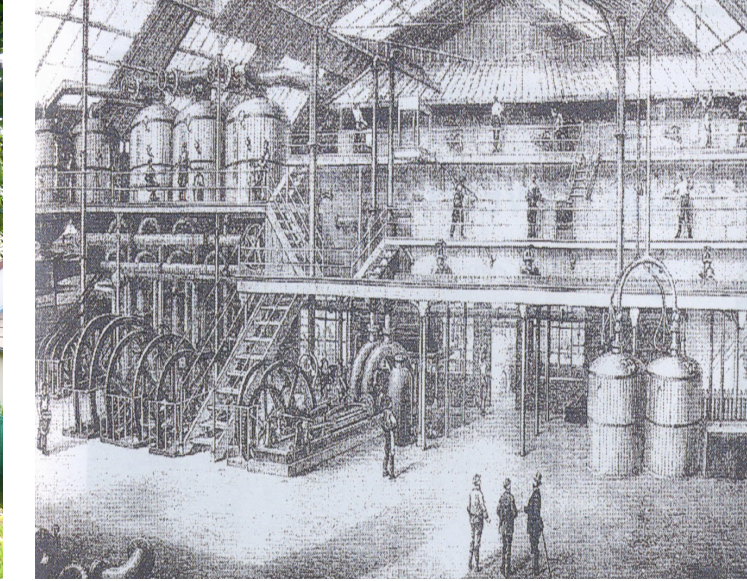
UN VERGER RÉHABILITÉ PAR L'AEV, À L'OUEST DE LA BUTTE DE MONTGÉ.



LES BOIS APPARUS ET LES CULTURES DISPARUES ENTRE 1910 ET AUJOURD'HUI.



L'EMPREINTE DU TRACÉ DE L'ANCIEN TACOT À JULLY.



INTÉRIEUR DE LA SUCRERIE DE VILLENOY EN 1870.

L'orientation et l'exposition des versants de la butte ont rendu ces terres intéressantes pour l'implantation de vignes et de vergers. Aujourd'hui, les vignes ont disparu et la plupart des vergers également. D'après la carte de gauche, on constate que de nombreux bois sont apparus depuis 1910, en lisière du bois existant notamment à la

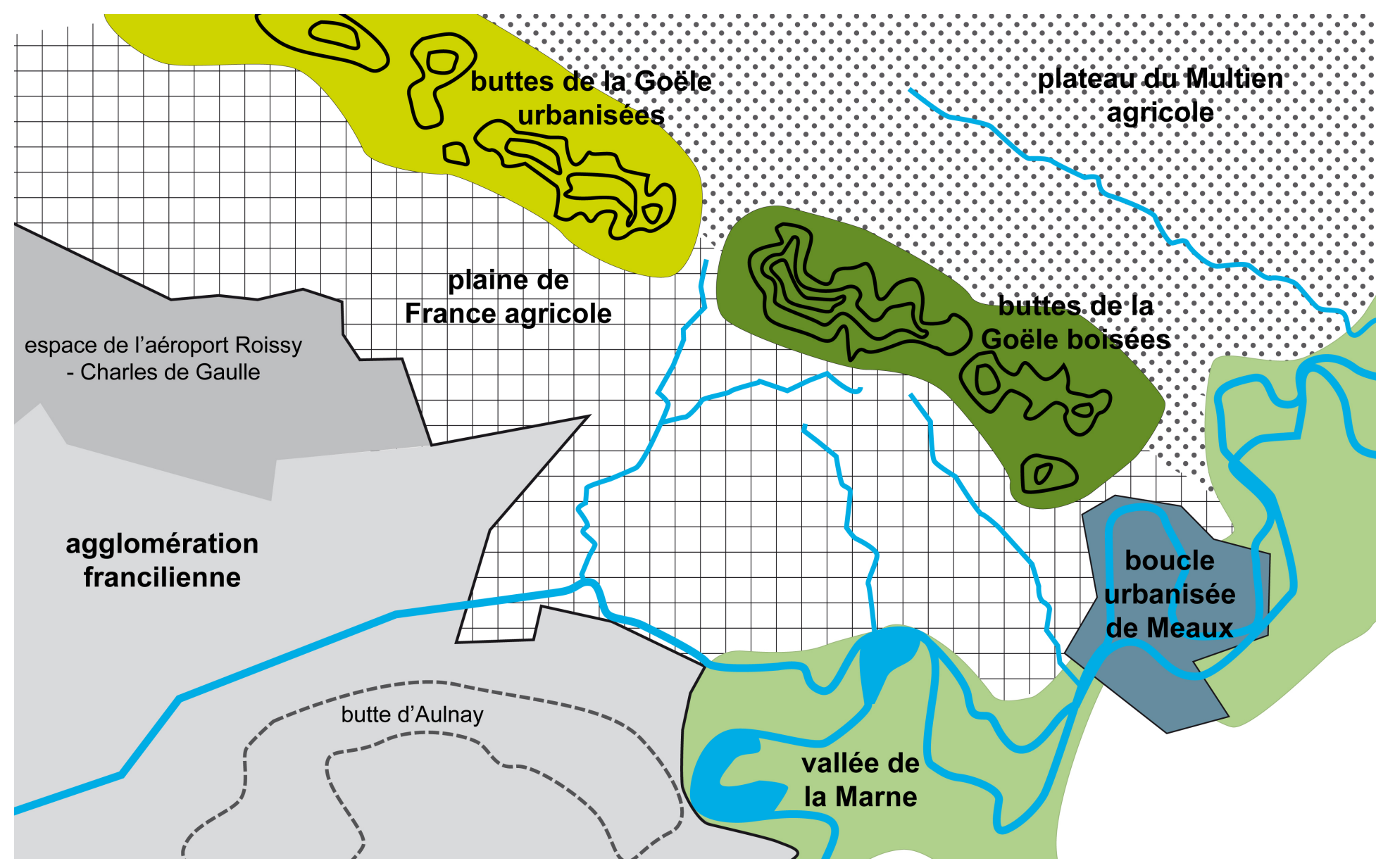
place des anciens vergers et vignes. A la fois proche de la région urbanisée et dense d'Île-de-France et à l'écart des habitations, la butte représente une opportunité intéressante pour l'implantation d'activités industrielles :
 - Une ISDI (Installation de stockage de déchets inertes) se situe au nord de la



LE SITE DE L'ISDI AU NORD DE LA BUTTE, EN COURS DE RÉAMÉNAGEMENT.

commune de Montgé-en-Goële, en lisière des bois et au pied de la butte. L'enjeu paysager de l'aménagement prévu est de « préserver la butte et la qualité paysagère d'interne » à la butte qui justifie les activités de loisirs et de récréation. L'aménagement retenu s'appuie d'une part sur un chemin existant (long merlon en cours de boisement) et d'autre part, pour la deuxième tranche, sur un parti pris de merlons très géométriques.
 - L'usine de fabrication de plaques de plâtre à partir du gypse sur la commune de St-Soupiets se repère de loin dans le paysage par la présence des bâtiments clairs, même si de nombreuses plantations, bosquets ont été plantés tout autour pour diminuer l'impact.
 Le site d'extraction est généralement peu visible, sauf depuis le sud-est de la carrière où une partie des terrains nus apparaît au milieu du couvert végétal et au-dessus de la bande arborée qui a été maintenue (disposition prévue dans les conditions de l'exploitation).
 Enfin, pour échanger, travailler et améliorer le cadre de vie, des liaisons diverses ont été créées sur le territoire :
 - le tacot (ligne en exploitation en 1911)
 - des infrastructures liées aux activités agricoles : râperies et canalisations à jus de betterave.

Appréhender le paysage de la butte de Montgé



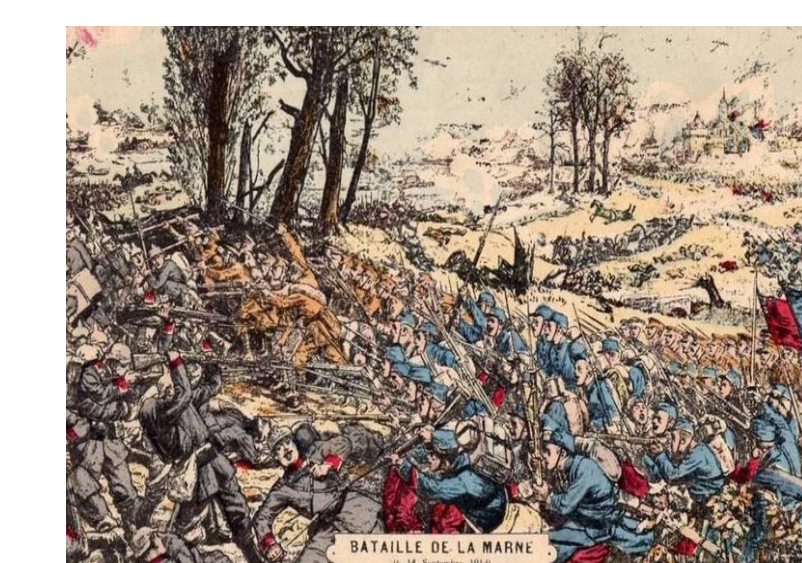
CARTE DES ENTITÉS PAYSAGÈRES REPERÉES SUR LE TERRITOIRE.



DEPUIS MARCHEMORET, UN CONTRASTE FORT ENTRE CHAMPS ET BOIS (MATIÈRES, COULEURS...).



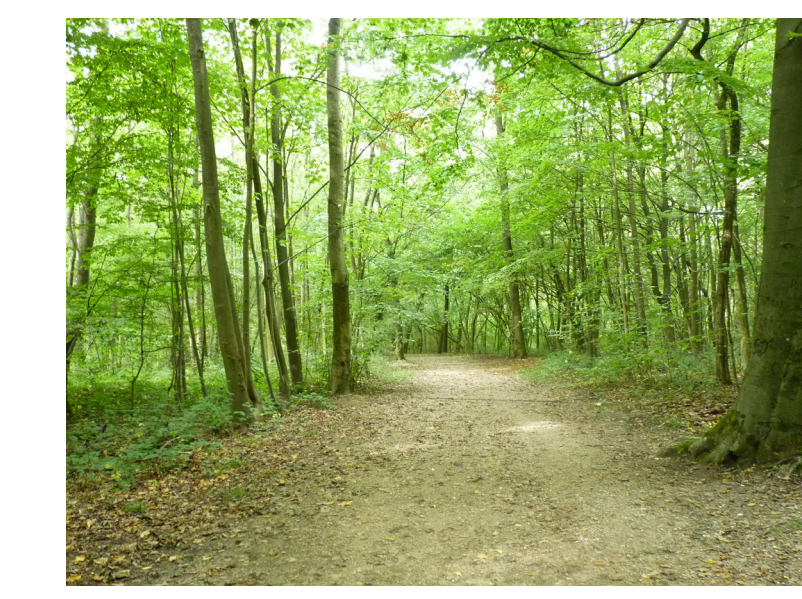
MÉMORIAL DU PREMIER COUP DE CANON DE LA BATAILLE DE LA MARNE, SEPTEMBRE 1914.



CARTE POSTALE DE LA BATAILLE DE LA MARNE.

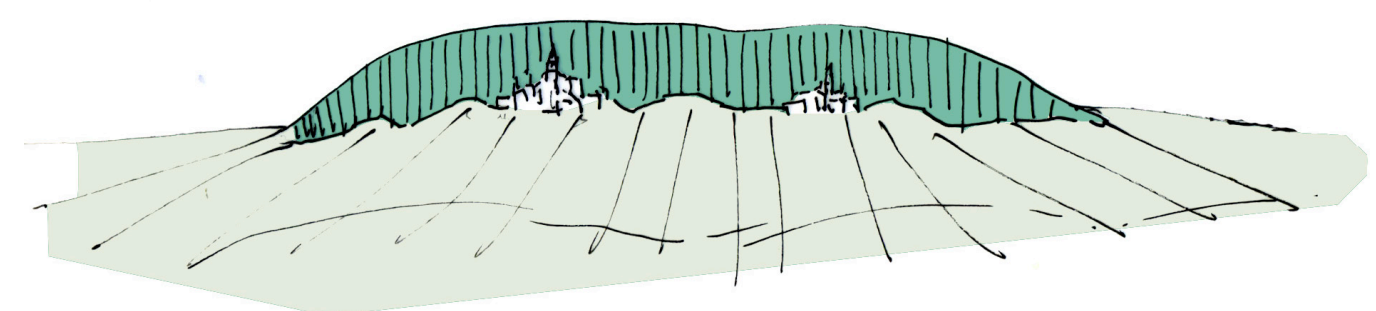


À LA SORTIE DU BOIS À L'EST DE CHAMBRE FONTAINE, UN PAYSAGE DE GRANDES ÉTENDUES AGRICOLES, SUR UN SOL QUI ONDULE, DES VILLAGES QUI SE SONT IMPLANTÉS SUR LES LÉGERS VALLONNEMENTS.

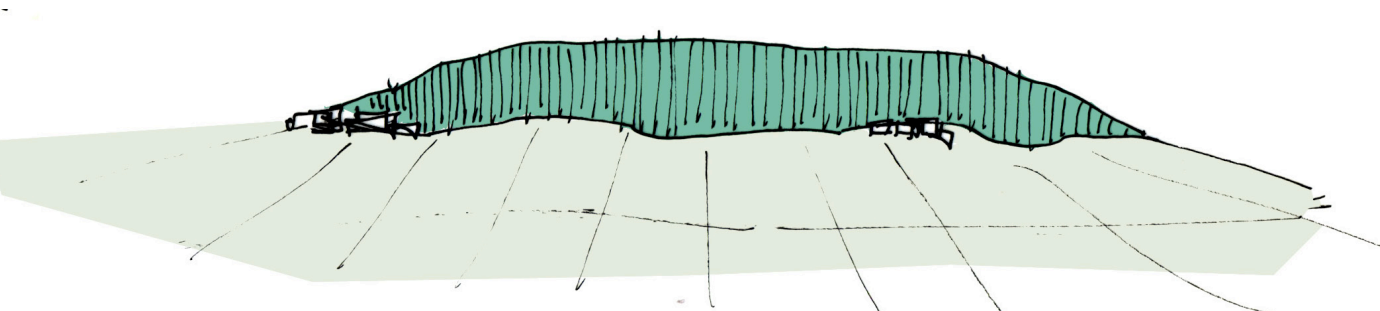


UNE FORÊT QUI COUVRE UNE GRANDE PARTIE DE LA BUTTE ET QUI EST UN REFUGE POUR LES HABITANTS.

Butte de Montgé, face sud
 Sur la face sud, se sont installés logiquement les bourgs pour profiter de la lumière, du soleil. Montgé-en-Goële s'est étalé sur la pente du coteau. Cuisy s'est développé en conservant une enveloppe urbaine à distance de la lisière des bois et plutôt en pied de coteau.



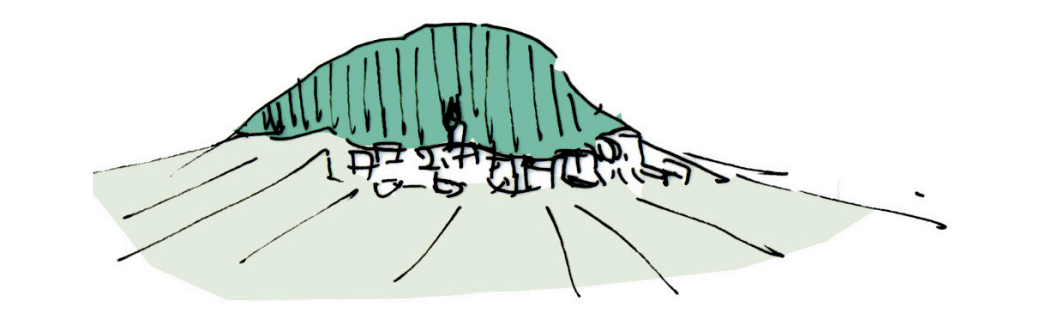
Butte de Montgé, face nord
 Au nord, avec les vents plus froids, et la moindre luminosité, aucune habitation ne s'est installée. On trouve aujourd'hui une activité de stockage de déchets inertes à la place des anciens sites d'assemblage et pistes d'essai de Poclairin.



Butte de Monthyon
 Un paysage qui mêle quelques habitations et bosquets. Les maisons semblent "noyées" dans les bois



Butte de Penchard
 Le tissu bâti semble contourner le pied de la butte pour laisser les coteaux aux bois.



UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR LA GUERRE DE 14-18

Des monuments liés à la première guerre mondiale jalonnent le territoire et rappellent l'importance de cet événement pour ses habitants. Une mise en valeur de certains éléments du territoire pourrait améliorer la lecture de ce caractère historique. La Bataille de la Marne, moment-clé de cette guerre, s'est déroulée au sud de la butte de Montgé. La situation était critique, Paris n'était plus qu'à 35 km d'ici.

LA BUTTE, REPÈRE ENTRE 2 PAYSAGES

La ligne de buttes orientée Nord-Ouest / Sud-Est marque la séparation entre deux plaines agricoles : la plaine de France (au sud) et la plaine du Moutien (au nord). Ces plaines reposent sur un socle composé de calcaire de St-Ouen recouvert de limons. Ces terres fertiles sont cultivées sur un parcellaire très large. La butte boisée s'élève ici comme une éminence foncée au cœur de paysages très ouverts.

Au sud, la Beuvronne attire vers elle tout un réseau de petits rus et fossés qui irriguent la plaine dans une orientation presque perpendiculaire à l'axe de la butte. Les modèles du sol sont plus perceptibles, la D27 y serpente et fait varier les perceptions. Lorsque la route emprunte le thalweg, la butte disparaît pour réapparaître un peu plus loin...

Au nord, le tracé rectiligne de la D401 offre une perception des paysages qui semble comme divisé : d'un côté la butte boisée qui ondule avec la limite des champs et de l'autre une immense étendue de terres cultivées s'étire, presque plane.

plan de paysage et ressources de la butte de Montgé



Diagnostic

Des ressources multiples

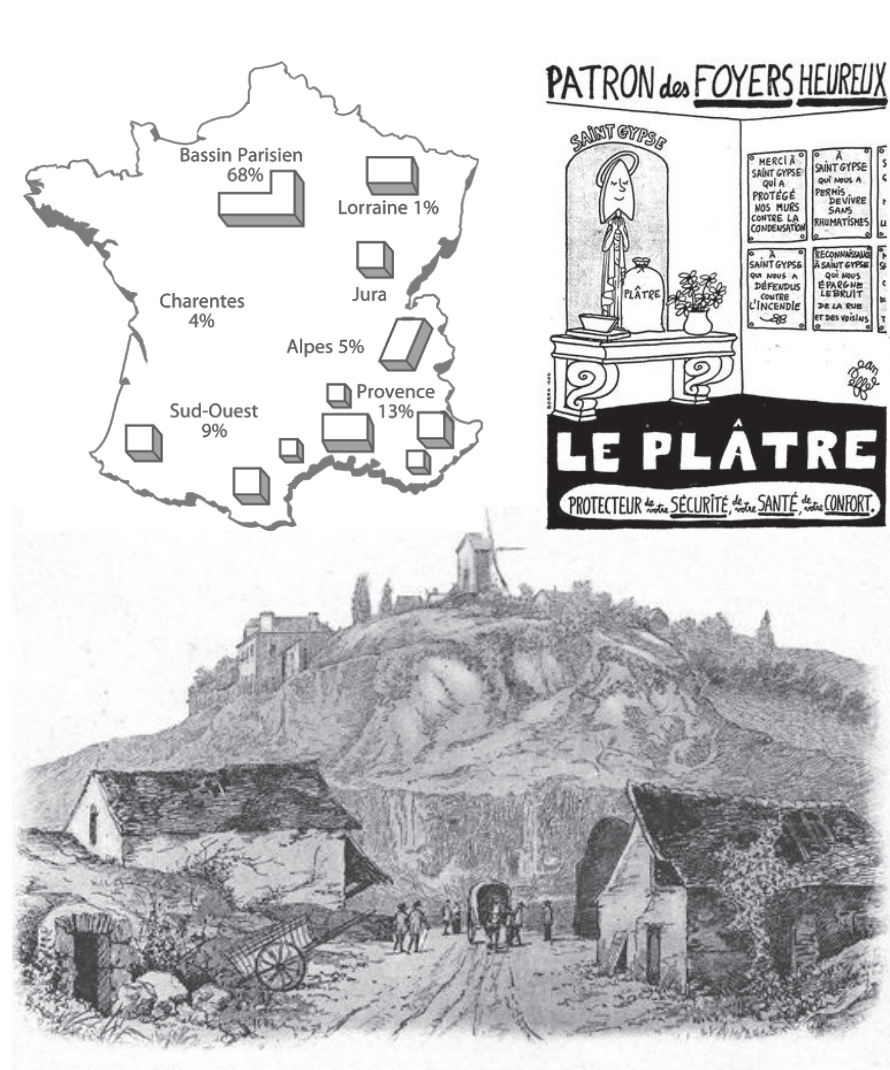
• Le gypse, les marnes, les sables de Fontainebleau

LE GYPSE, RECONNU D'INTÉRÊT NATIONAL ET EUROPÉEN

La France se place au 1er rang européen de l'industrie du plâtre. La majeure partie du gypse (80%) est utilisée pour la fabrication de différents types de plâtre par cuisson à des températures variables.

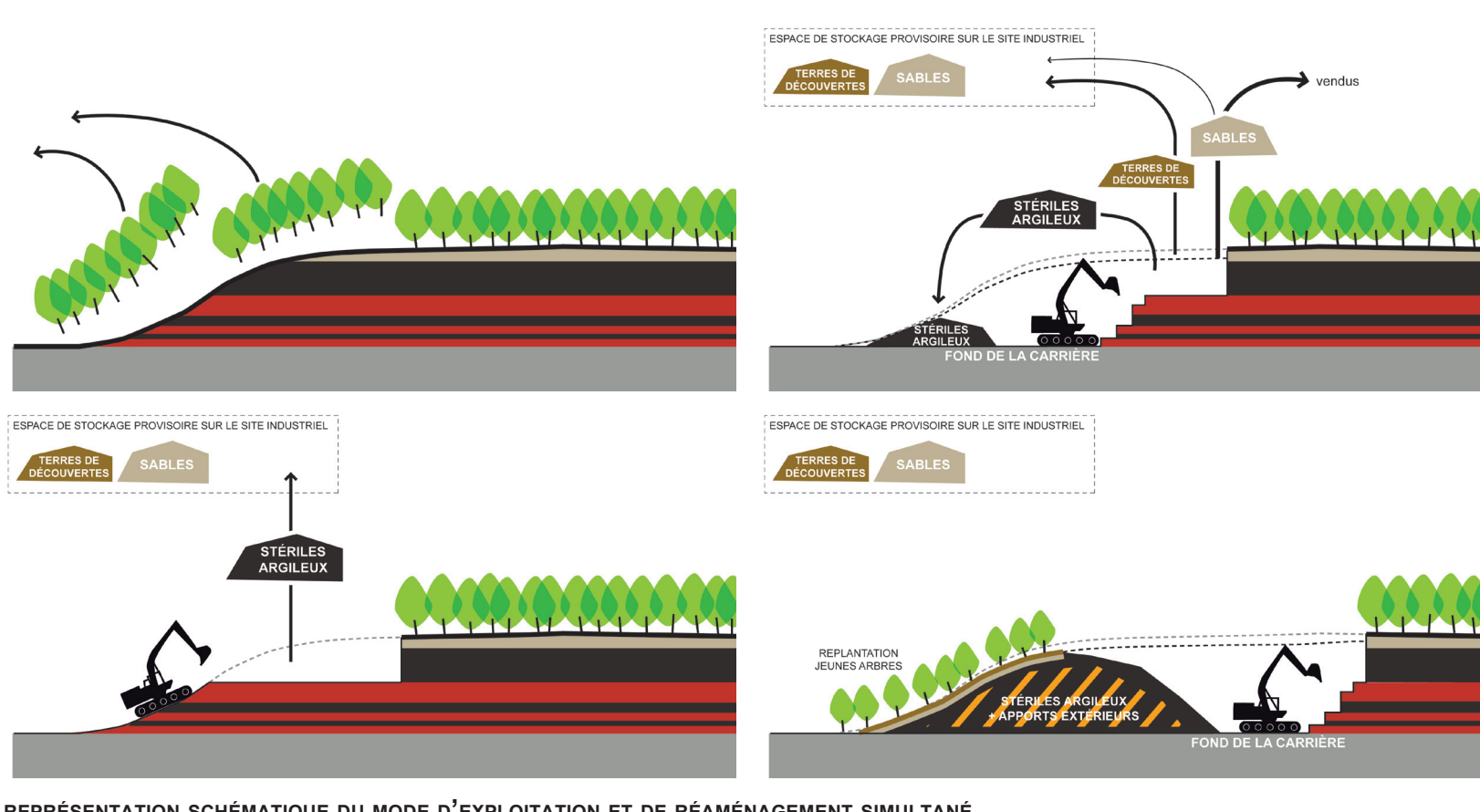
La France produit environ 5 millions de tonnes par an de plâtre dont 54% dans la région Ile-de-France. 295 millions de m² de plaques de plâtre sont fabriquées chaque année. Les emplois directs et indirects sont au nombre de 100 000.

Le SDRIF identifie le gisement de gypse présent sur la butte de Montgé comme étant d'intérêt national et européen.



ICI, UNE EXPLOITATION À CIEL OUVERT

Le principe de ce mode d'exploitation est explicité dans le schéma départemental des carrières : «...en déplaçant les matériaux de recouvrement dont les marnes qui ont permis sous les buttes témoins de protéger le gypse. Ces matériaux mis en arrière de l'exploitation participent au réaménagement du site coordonné à l'extraction. Cette méthode permet de récupérer les différentes masses de gypse et donc la totalité de la ressource.»



RÉAMÉNAGEMENT DE LA SAULORETTE ET DU BOIS DES SABLES

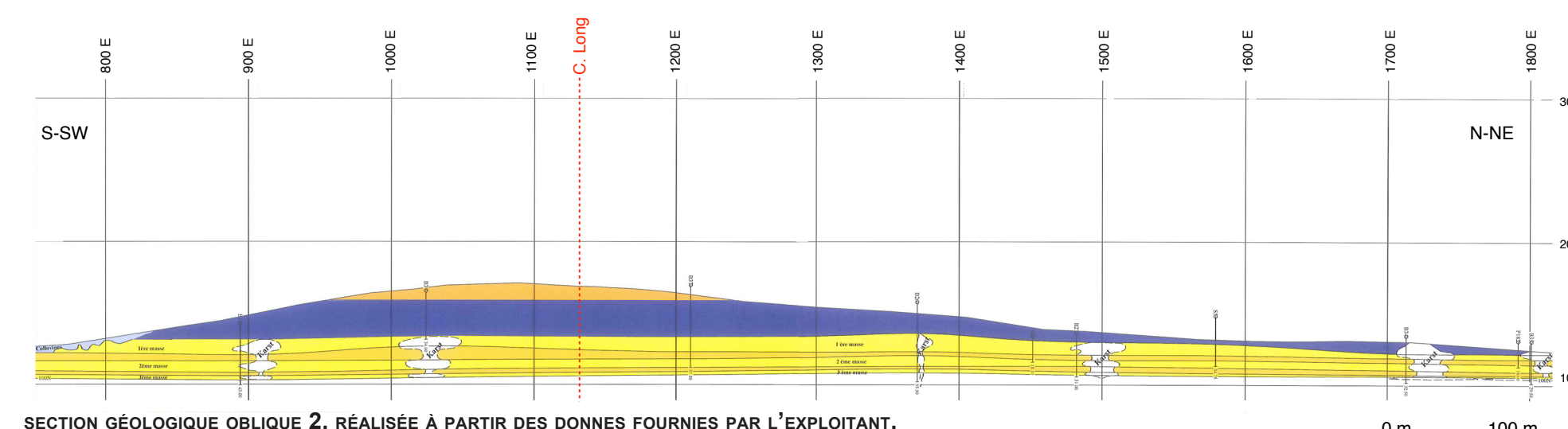
La Saulorette est un exemple de reconversion de site, voisin du Bois des Sables, exemple intéressant à observer pour adapter les préconisations du plan. Sur cet ancien site d'exploitation du gypse, il existe une partie remblayée qui ne dépend pas de l'exploitation actuelle. L'incinérateur Veolia est très présent dans le paysage et renforce le caractère industriel de ces paysages. Les flux générés par ces deux activités voisines accentuent également ce caractère.

Le secteur réaménagé sur la Saulorette se compose de plantation d'arbres, d'une zone humide et de nombreuses parcelles rendues à l'agriculture. Cette partie a été remise en état par Knauf avec un modèle de terrain. Cependant, le mélange des sols n'a pas incorporé de manière optimale le sable et l'argile : le sol reste assez séchant, ou devient très humide donc difficile à cultiver. La question de sa teneur en eau et de sa compaction n'a peut-être pas été suffisamment envisagée. Les

plantations et semis souffrent donc dans ce sol. Le parti-pris de réaménagement de cette zone privilégiée, à l'époque, une gestion proche de celle des « espaces verts » et les spécifications de l'autorisation d'exploiter visaient, sur une partie de la Saulorette, la reconstitution d'une végétation basse pour maintenir des vues. Ce choix d'aménagement ne correspond pas aux besoins de reconstitution du boisement qui seraient adaptés au site du Bois des Sables.



LES DIFFÉRENTES STRATES SUR LE SITE DU BOIS DES SABLES.

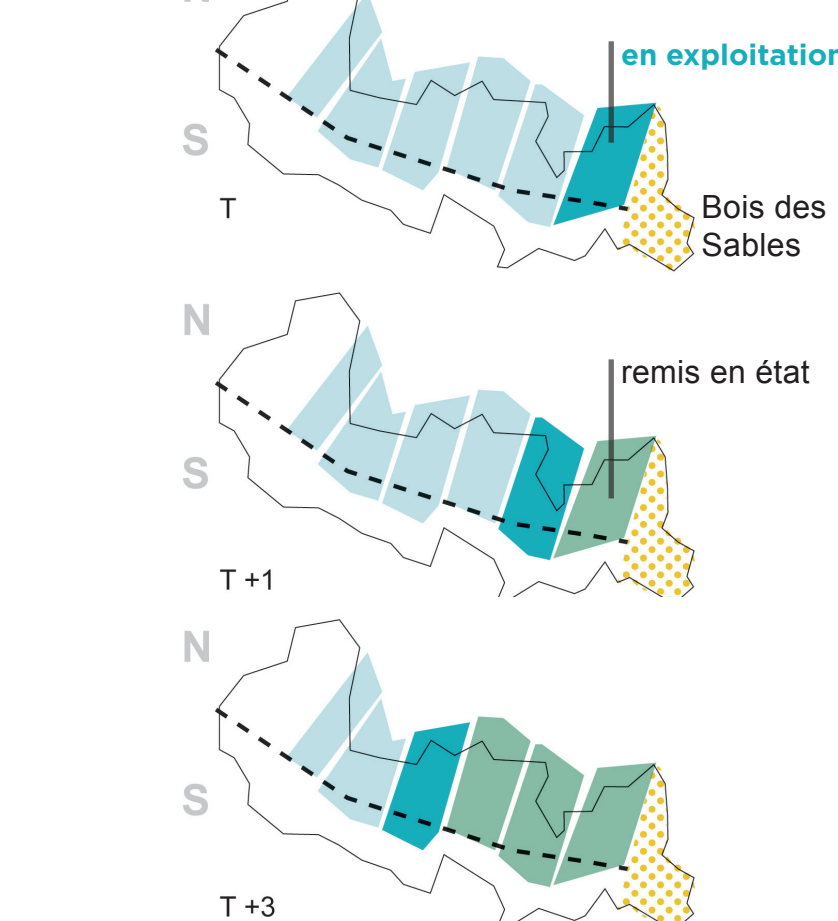


L'EXPLOITATION DU BOIS DES SABLES

«Cette carrière ouverte en 2006 dans le prolongement de celle de la Saulorette exploitée depuis 1990 est caractérisée par un recouvrement d'une épaisseur croissante au fur et à mesure de son avancement et pouvant représenter plusieurs dizaines de mètres. Les trois masses sont exploitées. L'importance du recouvrement contribue à conférer une excellente qualité à la matière première qui alimente l'usine de fabrication de plaques de plâtre voisine. Le gypse y est acheminé par tobacaux empruntant exclusivement une voie privée.»

Sur le site de St-Souplets sont produits 20% des plaques vendues en France. Le tonnage moyen annuel de gypse autorisé est de 550 000 tonnes soit 262 000 m³. (420 000 T en réalité par an). Le nombre d'emplois directs est de 170, le nombre d'emplois induits de 250 à minima. Le tonnage moyen annuel de Sables de Fontainebleau commercialisé est de 30 000 tonnes, pour 100 000 tonnes autorisées. 670 000 m³ seront conservés pour la réhabilitation du site. Le volume total évacué de la car-

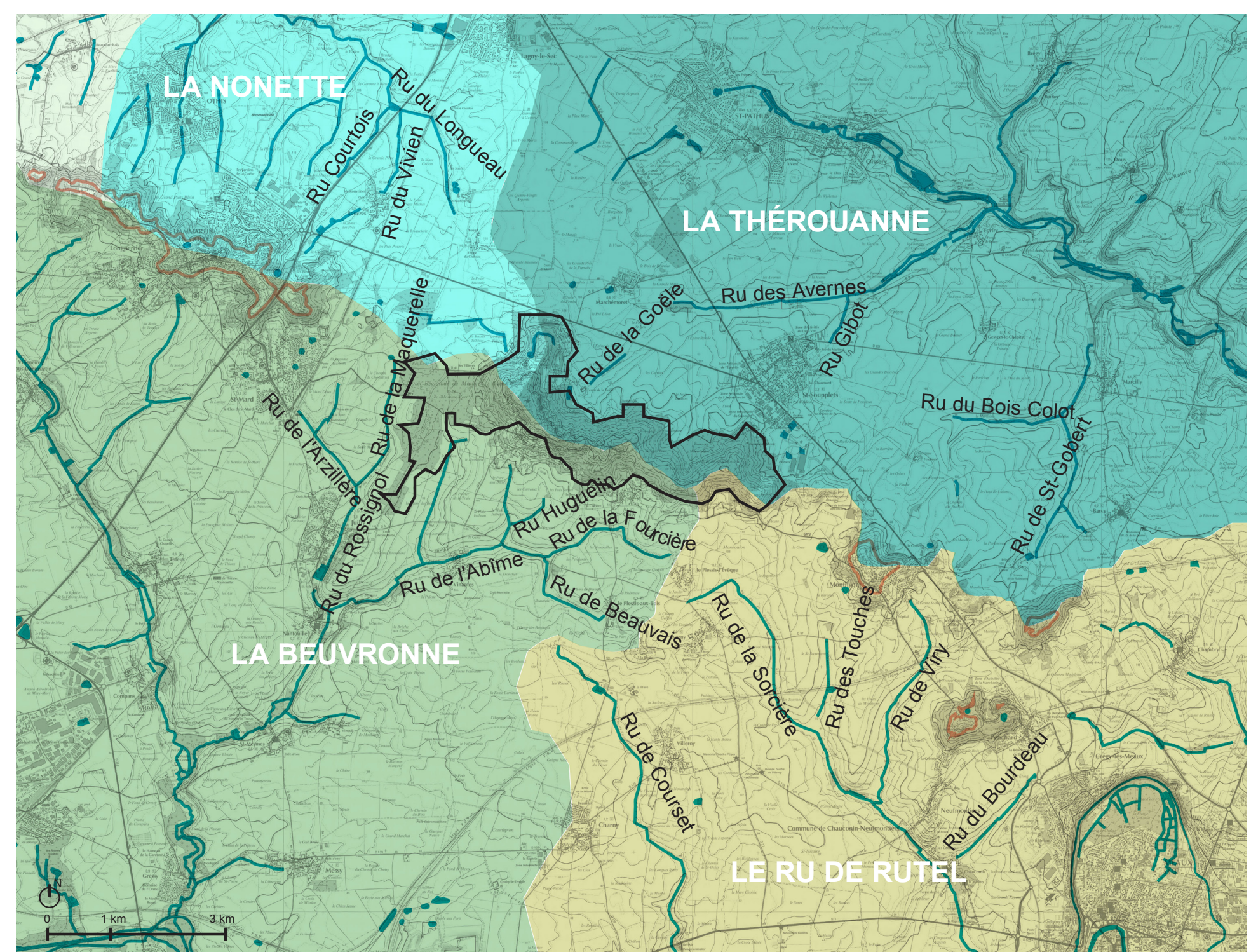
rière exploitée actuellement par Knauf sera de 7,5 millions de m³ en fin d'exploitation actuelle (2030). Localement, le gypse est le siège de dissolutions karstiques. Les couches présentent des ondulations, qui peuvent conditionner le sens des circulations d'eaux souterraines. Sur un bon tiers Nord, les gypses sont affectés par une dissolution marquée due à l'absence de couverture argileuse protectrice. En extrémité Nord, les gypses sont protégés donc moins affectés par la dissolution.



UNE EXPLOITATION DU GYPSE QUI AVANCE PROGRESSIVEMENT, LA PARTIE DÉCOUVERTE PAR L'EXPLOITATION RESTE CONSTAMMENT LIMITÉE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DE LA BUTTE.



• L'eau



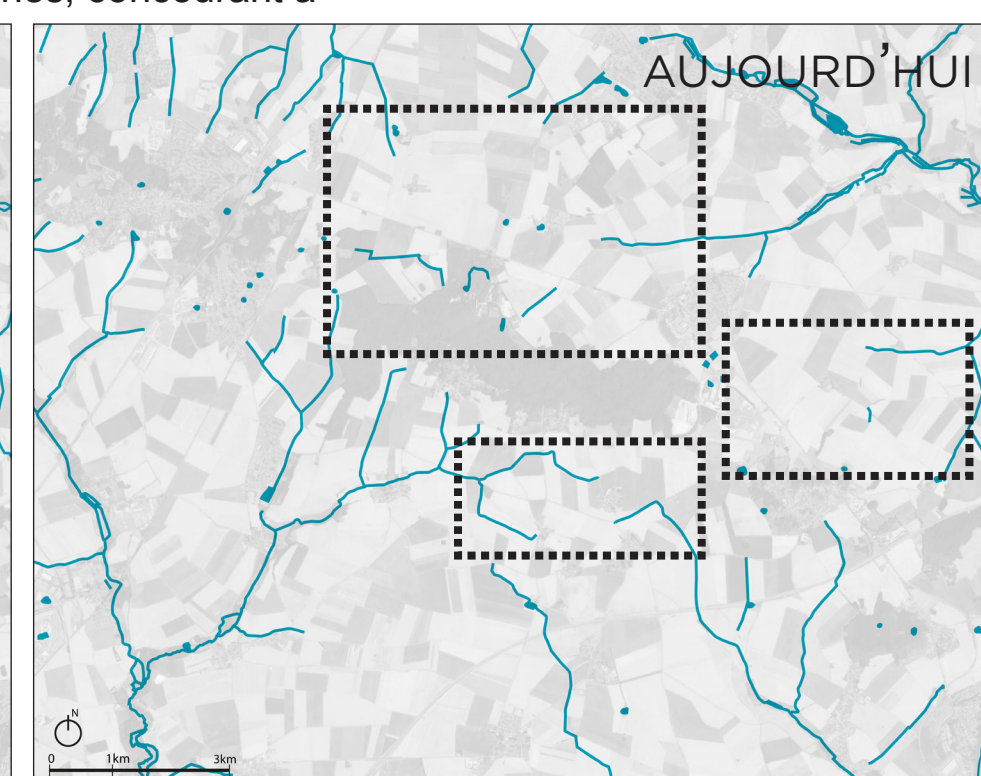
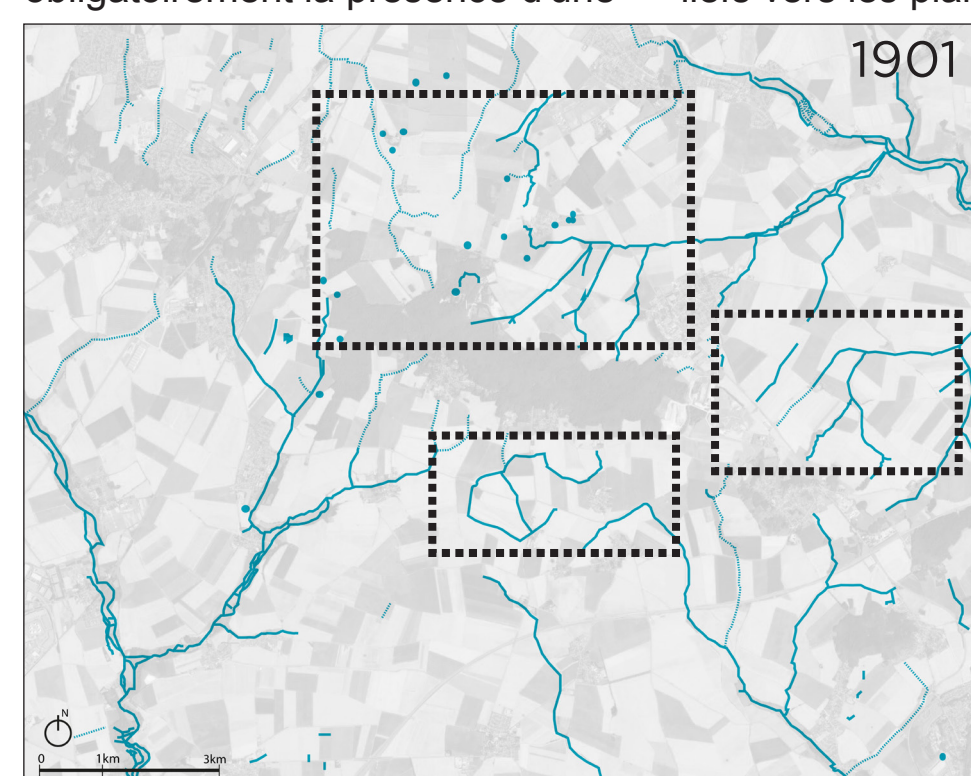
L'EAU, RÉSEAU DISCRET, LIEN AVEC LE RELIEF ET SA GÉOLOGIE

Les sources existantes, généralement diffusées, sur le pourtour de la butte proviennent de la présence d'une nappe qui alimente les rus et ruisseaux (aujourd'hui, substitués par un drainage pour un grand nombre) de provenance de la butte. L'installation très ancienne des villages sur le versant Nord (bien avant l'adduction en eau potable), immédiatement à l'aval du contact géologique argiles-sables implique obligatoirement la présence d'une

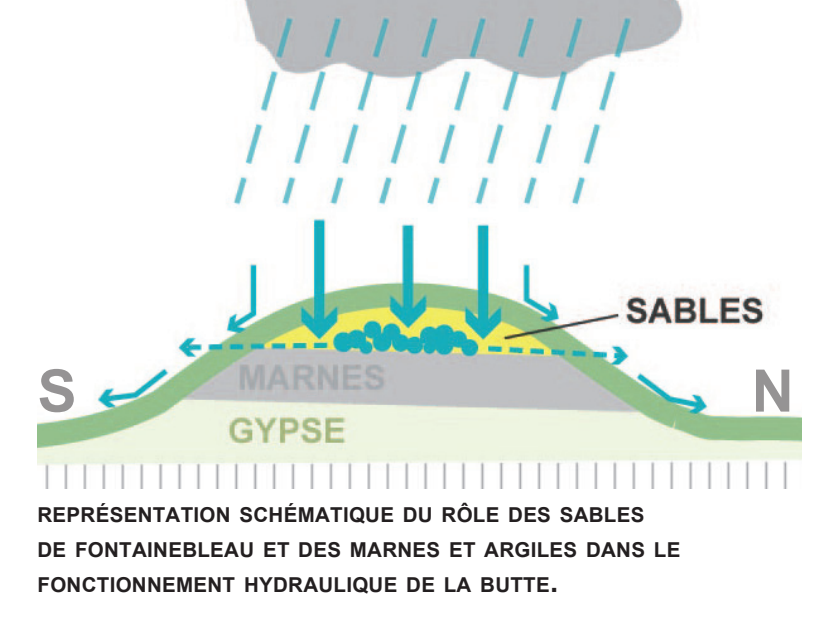
ressource en eau pérenne soit par source soit par puits. Ces exutoires étaient alimentés par le relief donc par les sables de Fontainebleau. Si cette nappe a peu de valeur comme ressource en eau car trop variable et dépendant uniquement de précipitations, il est certain que ces sables constituent un vaste bassin tampon qui permet à la fois : 1- d'étaler et de différer les débits de ruissellement d'orage sur les reliefs vers les plaines, concourant à

réguler les inondations potentielles. 2- d'assurer une alimentation des nappes superficielles au droit des terres agricoles.

L'importance de ce bassin tampon est à rapporter à l'ensemble du système des bassins versants hydrauliques et à sa part d'impluvium (inférieure à 2% des bassins mais avec les pentes les plus accentuées donc prépondérantes).



LE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE



Pour établir le contenu exact de la relation hydraulique entre la butte et les plaines Nord et Sud, il serait nécessaire de procéder à des études hydrogéologiques et hydrauliques concluantes dépassant le cadre de ce diagnostic à mener dans le cadre des demandes d'exploitation à venir. Il s'agit de mieux connaître la configuration des circulations d'eaux souterraines, comprendre la géométrie du substrat imperméable (les argiles sous les sables de Fontainebleau) et évaluer les impacts hydrauliques, ainsi que déterminer la reconstruction de la surface de ces argiles afin d'optimiser le modèle des écoulements souterrains tel que cela est précisé dans les préconisations.



• Les sols fertiles et les richesses écologiques



TERRES DE QUALITÉ, TRANSITIONS DISPARUES

Les terres arables de ce territoire sont de grande qualité grâce : - aux colluvions sableuses, ce qui en fait des terres légères, drainées et plus faciles à travailler. - aux apports d'eau de subsurface issus de la nappe perchée des Sables de Fontainebleau. La nappe permet l'alimentation des cultures tout en les mettant à l'abri des inondations. Ces terres fertiles sont une ressource essentielle pour ce territoire, ressource dont la pérennité doit être assurée.

L'agriculture intensive s'est installée sur ces terres très fertiles et a modifié progressivement le paysage. Les vergers et les vignes représentent autrefois des transitions entre les grandes cultures de céréales et les bois. Leur disparition a engendré la production d'un nouveau paysage marqué par un voisinage direct entre les champs et les bois. L'agrandissement des parcelles cultivées et la disparition de fossés de drainage participent aussi à cette transformation. Les champs sont devenus d'immenses étendues dont les contours sont parfois les limites urbanisées.

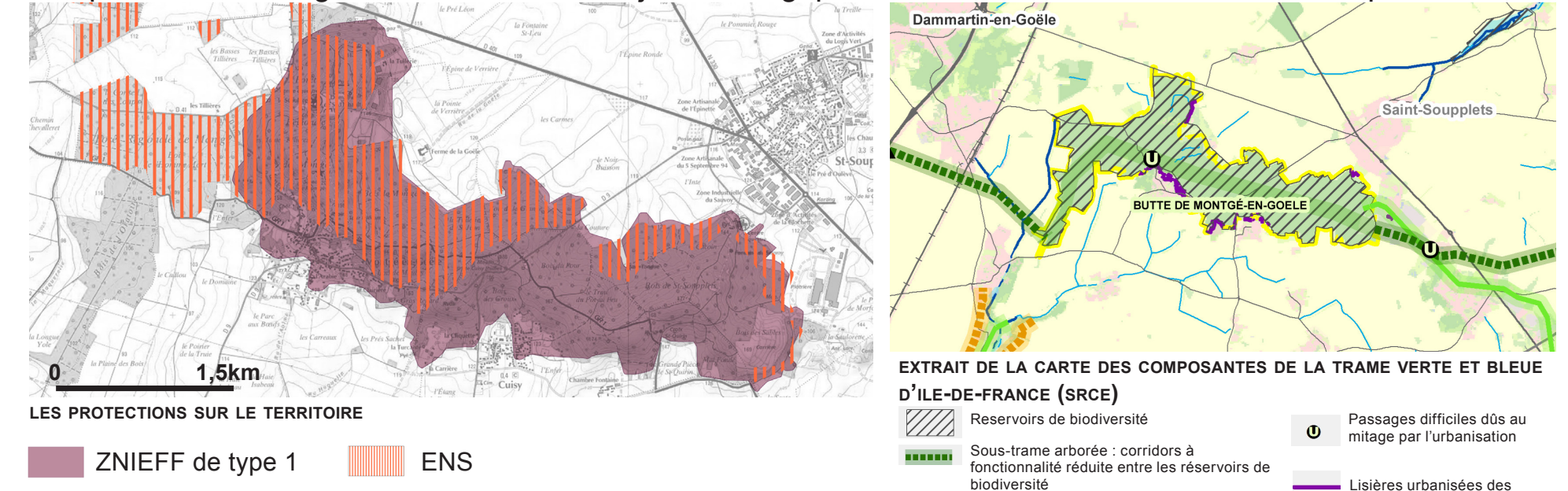
Aujourd'hui, certains agriculteurs s'orientent sur des pratiques différentes qui construisent un paysage plus varié et participent au maintien de la richesse des sols (des parcelles sont par exemple cultivées en chanvre près de la butte). Ces initiatives locales constituent des éléments d'appui importants pour faire naître un projet global de territoire.

RICHESSES ÉCOLOGIQUES

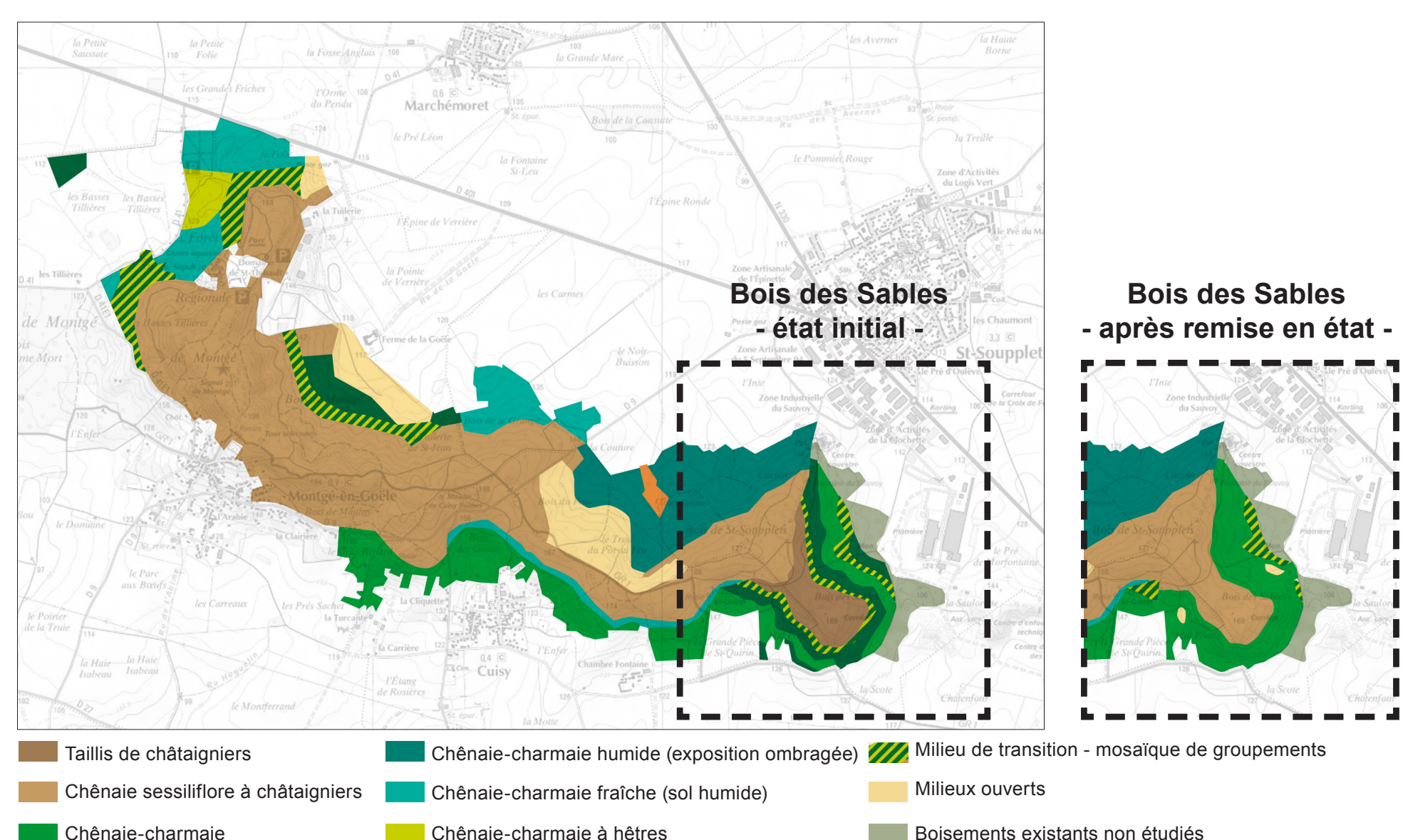
La butte est identifiée en ZNIEFF de type 1 (cet inventaire scientifique n'est pas une protection, mais une reconnaissance de l'intérêt faunistique et floristique). La butte est également classée comme Espace Naturel Sensible sur une grande partie. Le document cadre qui rend compte à l'échelle régionale des

relations entre les milieux écologiques est le schéma régional de cohérence écologique (SRCE). La butte de Montgé est un point important du dispositif de continuités écologiques de l'Ile-de-France à la fois comme réservoir écologique (en tant que ZNIEFF) et comme maillon d'un corridor. Les enjeux écologiques, liés à ces

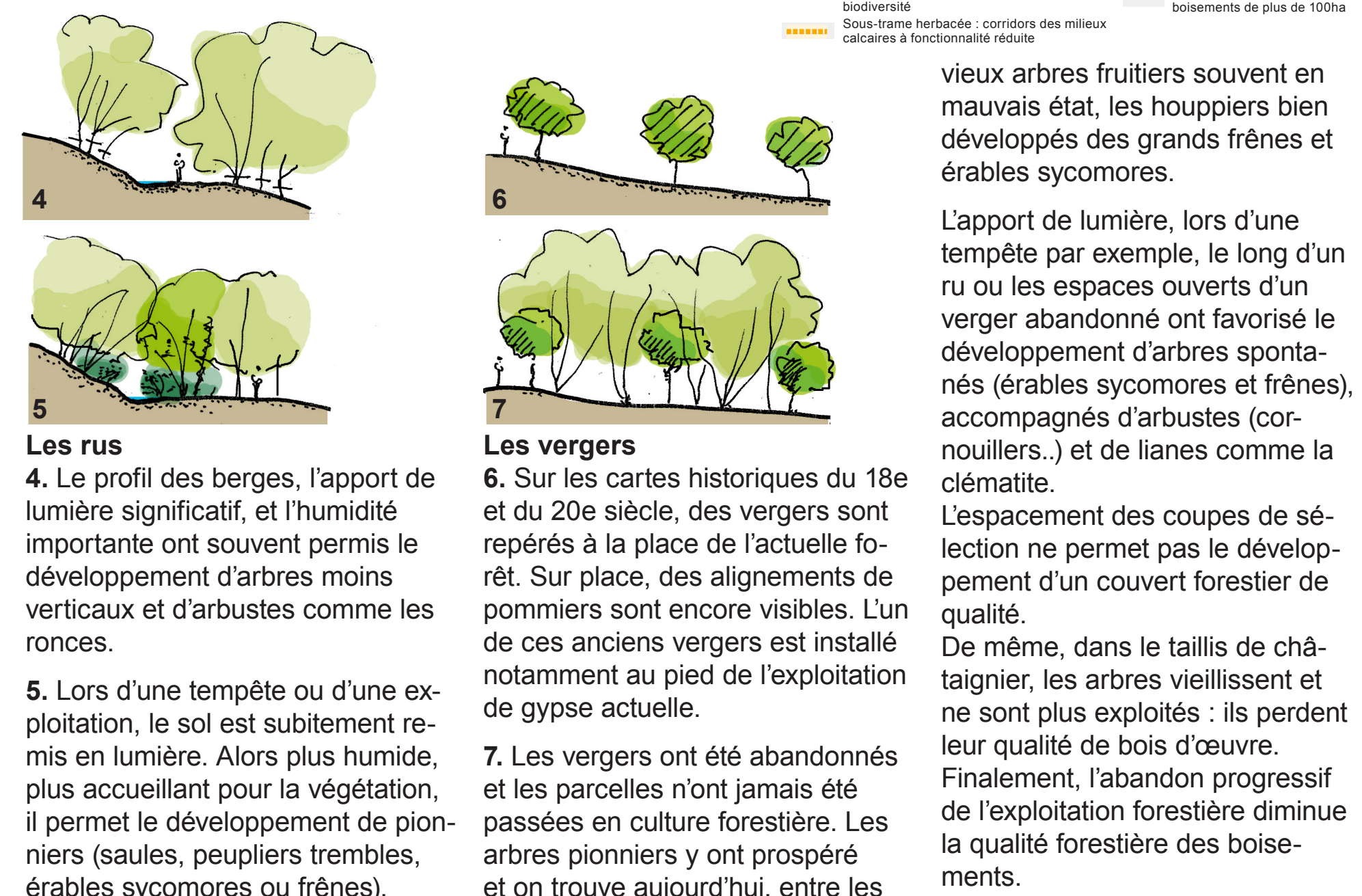
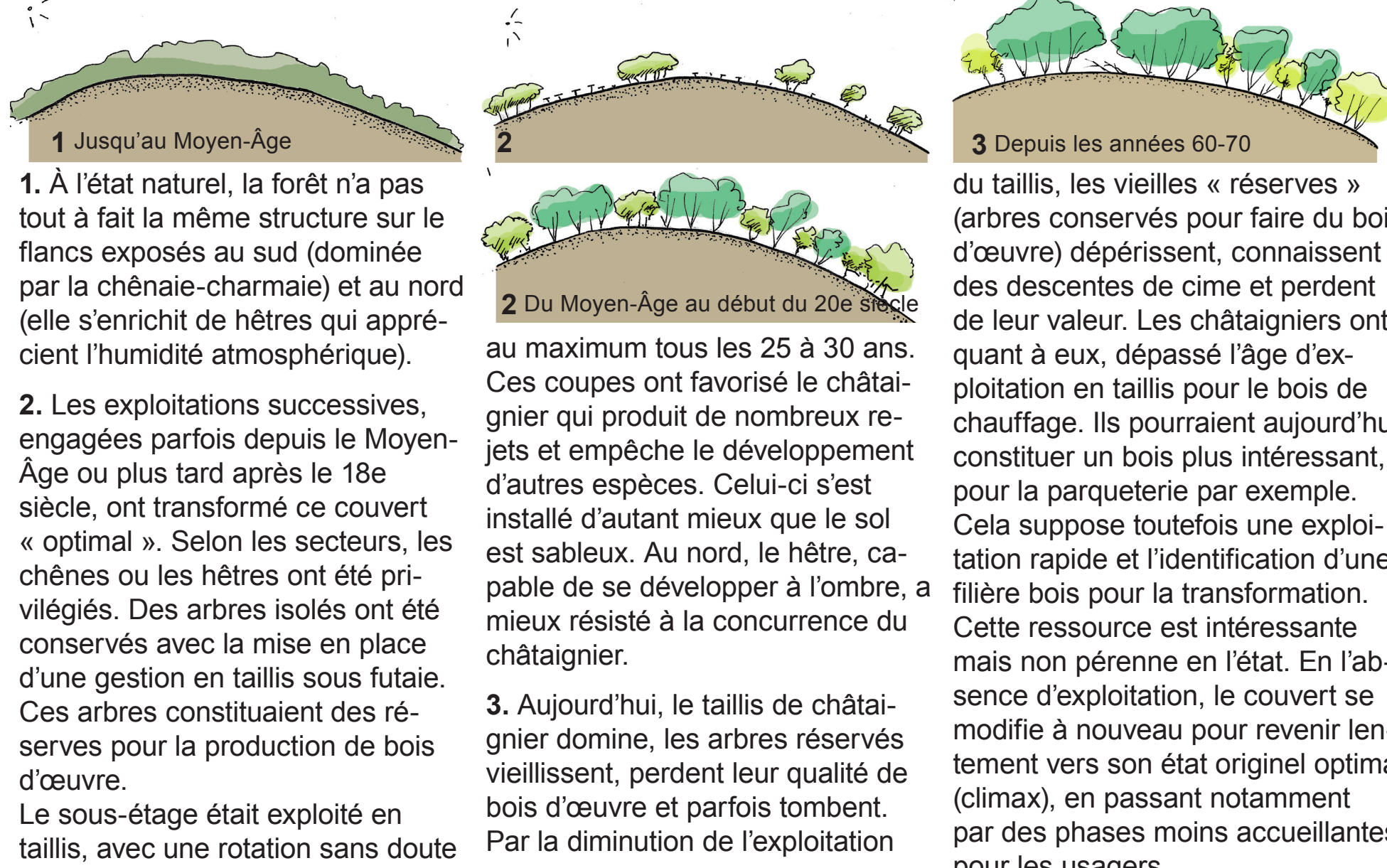
systèmes de relations permettent d'aborder les questions de relations de la butte avec son territoire ; toutes les interfaces prennent alors une signification particulière, notamment celles liées à l'eau, au bâti, aux lisières. Les espaces de contact deviennent dans le cadre du plan de paysage et ressources des leviers d'action importants.



• Le bois

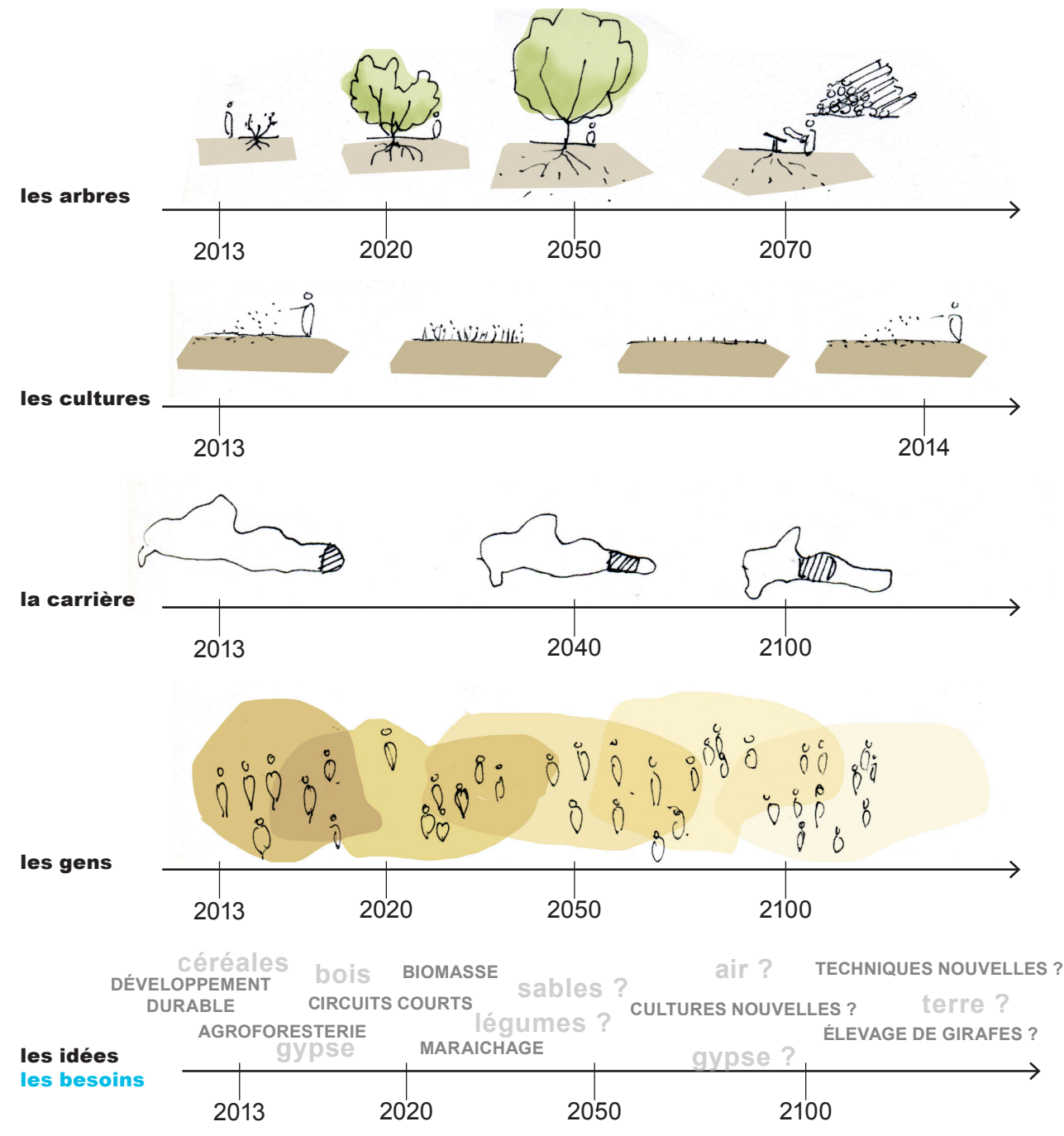


PRENDRE EN COMPTE LES DYNAMIQUES EN COURS



plan de paysage et ressources de la butte de Montgé

Enjeux



vivre ensemble ?
habiter, autrement ?
cadre de vie ? compensation /
changement des pratiques ?
économiser et optimiser
les ressources ?

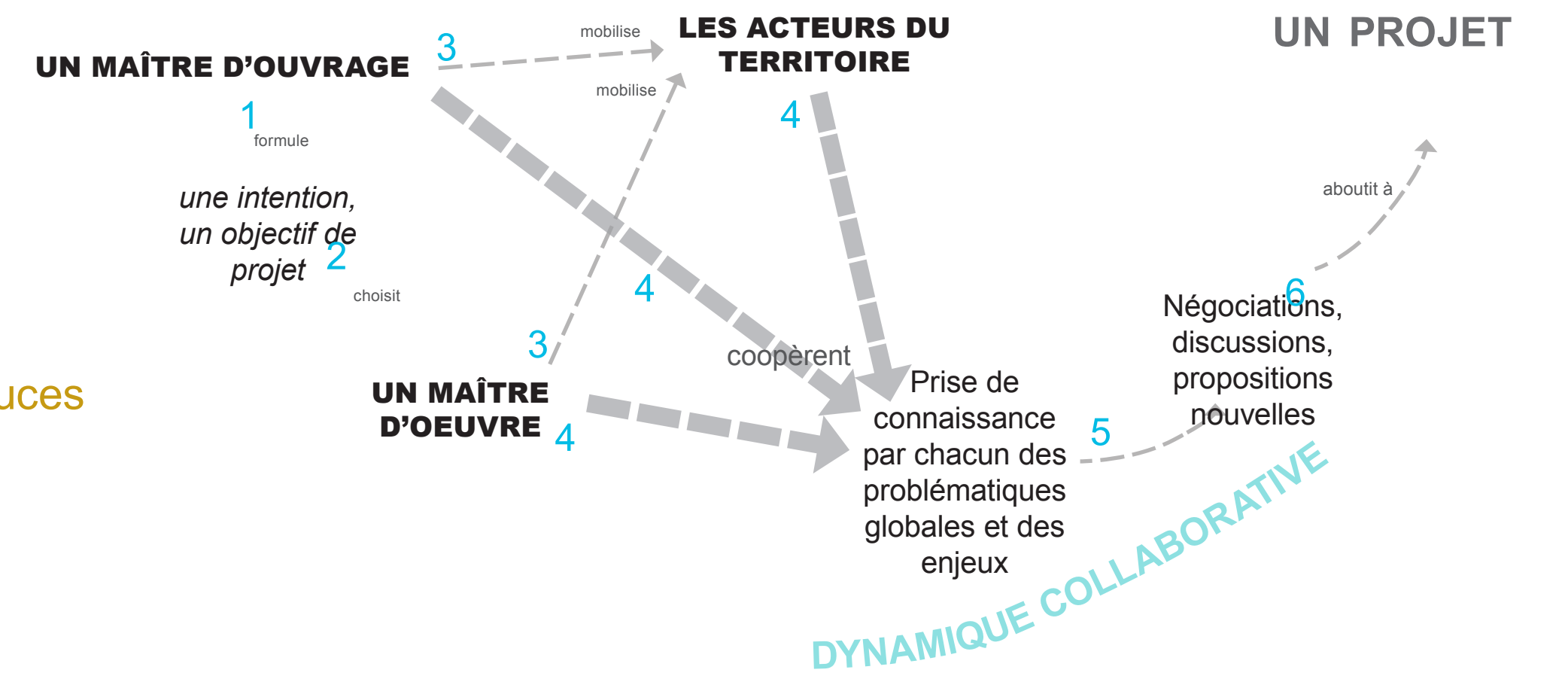
Etat
Région
Département
Communautés de
communes
Élus Industriels
Habitants Associations
Agriculteurs



une biodiversité riche
une forêt
des sols fertiles
des paysages multiples
un patrimoine historique et industriel
un cadre habité et traversé
du gypse, de l'eau, du sable

énergie
écologie économie
écosystème

tourisme
circuits courts
recyclage
liaisons douces



UNE VISION
PARTAGÉE
UN PROJET

1. La prise en compte du temps dans la réflexion.

2. L'élaboration et la mise en place d'une méthode d'exploitation du gypse et de remise en état de ces sites d'exploitation.

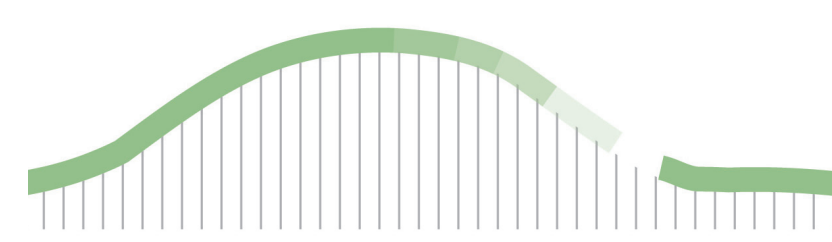
3. La participation de chacun des acteurs dans cette stratégie globale, possibilité d'un processus collaboratif

Scénarios

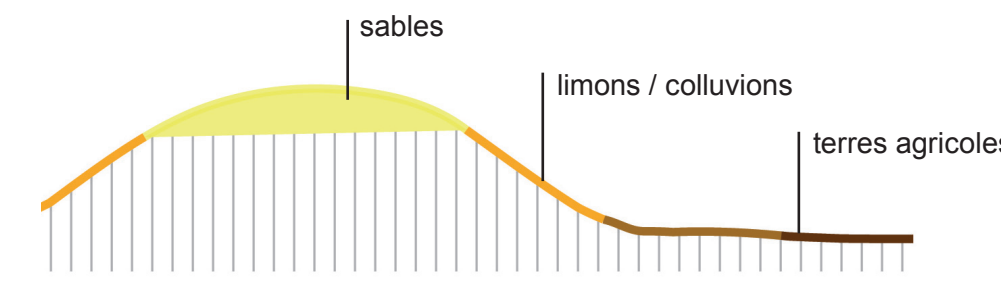
Principes préalables aux scénarios



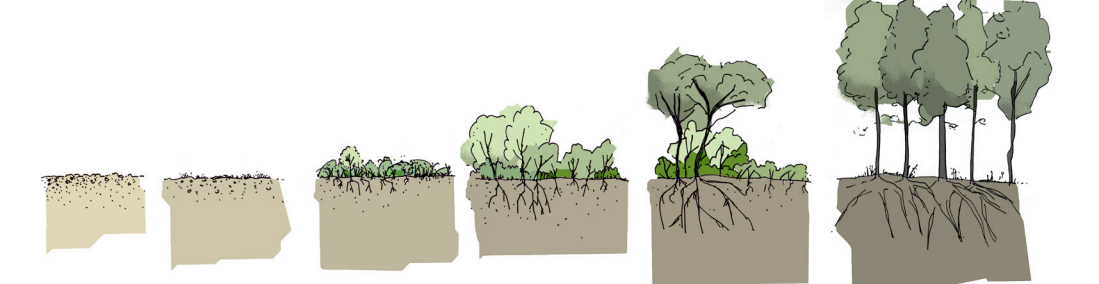
principe 1 / Les scénarios sont conçus sans apport extérieur pour la remise en état.



principe 2 / La découverte du gisement et la reconstruction du paysage seront menées par phases progressives.



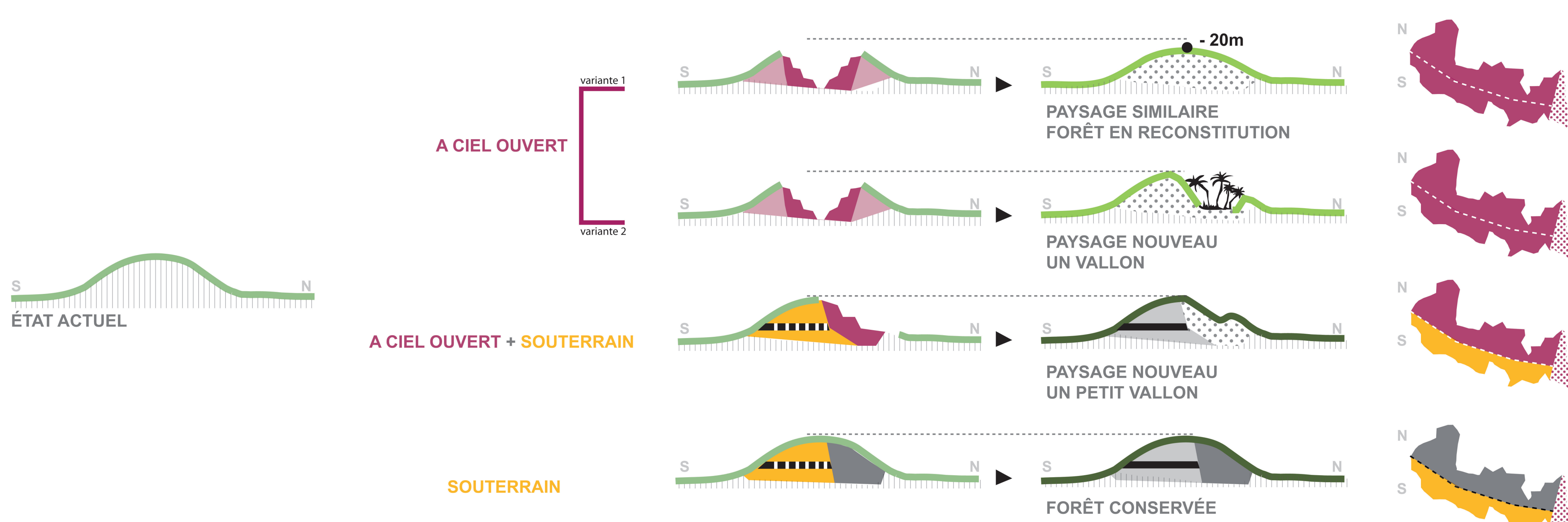
principe 3 / L'exploitation et la remise en état reconstitueront la structure géologique initiale du sous-sol.



principe 4 / La re-végétalisation sera conduite selon les rythmes naturels d'installation des milieux souhaités et adaptés à la nature et la géomorphologie des surfaces modelées.

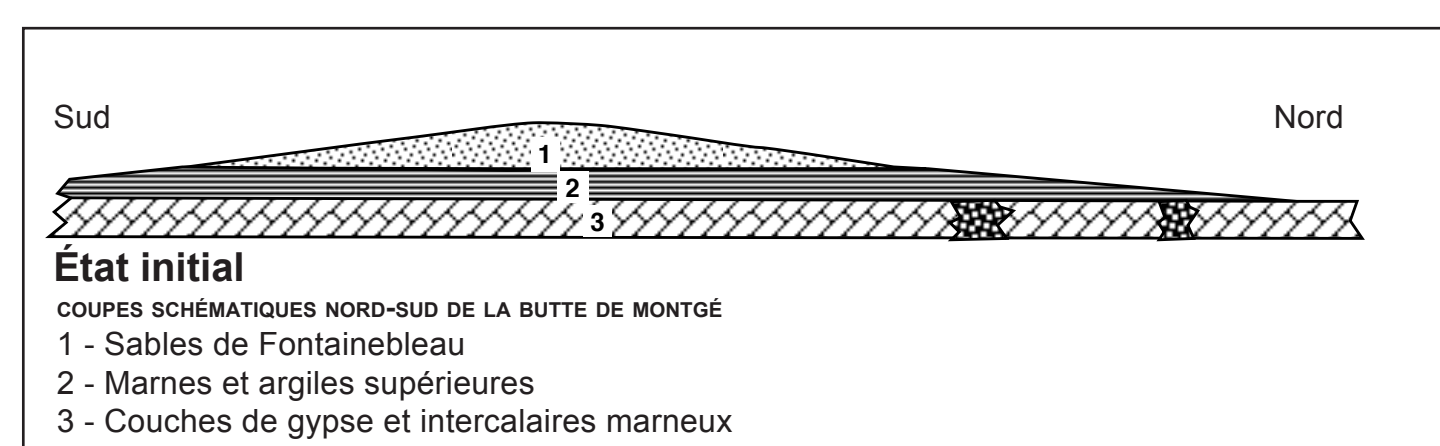
Scénarios d'exploitation

4 scénarios étudiés

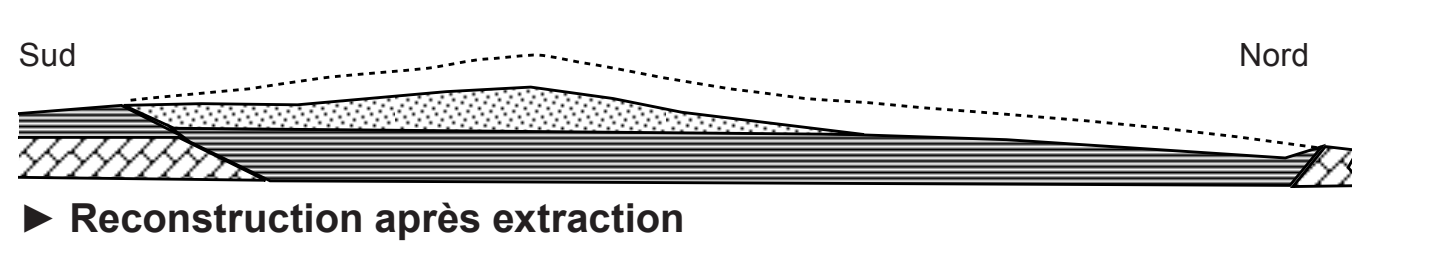


comparatif des scénarios

	À CIEL OUVERT 1	À CIEL OUVERT 2	MIXTE	SOUTERRAIN
Volume de gypse extrait (Mt, ordre de grandeur)	98,5	98,5	50,1	19,5
Volume de remblais obligatoires en Mt (parties en souterrain)	0	0	27	27
Équivalence en camion / jour *	0	0	140 camions / jour	140 camions / jour
Topographie	-20m en crête	dissymétrie haute conservée, modelé en creux au nord	dissymétrie haute conservée, modelé en creux au nord	inchangée
Couvert végétal	Forêt à reconstituer	Forêt en reconstitution Petit vallon à imaginer	Petit vallon à imaginer au nord	Inchangé sauf accès engins de carrière
Fonctionnement hydraulique	Possibilité d'un fonctionnement identique sous conditions	Possibilité d'un fonctionnement identique sous conditions	Modifications possibles du fonctionnement hydraulique (positions et sens d'écoulement)	Modifications possibles du fonctionnement hydraulique (positions et sens d'écoulement)
Sécurité de l'exploitation	Risques humains très faibles	Risques humains très faibles	Risques humains très forts	Risques humains très forts
Distance visible entre l'habitat et l'exploitation	Au moins 300m des premières maisons de Montgé-en-Goële et de Cuisy	Au moins 300m des premières maisons de Montgé-en-Goële et de Cuisy	Au moins 500m des premières maisons de Montgé-en-Goële et de Cuisy	Pas d'exploitation visible sauf accès des engins
Usages	Forêt moins praticable partiellement selon l'évolution du secteur d'extraction	Autres usages à imaginer pour le petit vallon	Limitation des circulations sur les surfaces au-dessus de l'exploitation en souterrain et autres usages à imaginer pour le petit vallon	Maintien des usages sauf accès aux chantiers et zones d'effondrements potentiels, limitation des circulations sur les surfaces au-dessus de l'exploitation en souterrain
A terme :	comme aujourd'hui, suivant la gestion pratiquée	A terme pour le sommet : comme aujourd'hui suivant la gestion pratiquée	Pour le sommet : comme aujourd'hui suivant la gestion pratiquée	

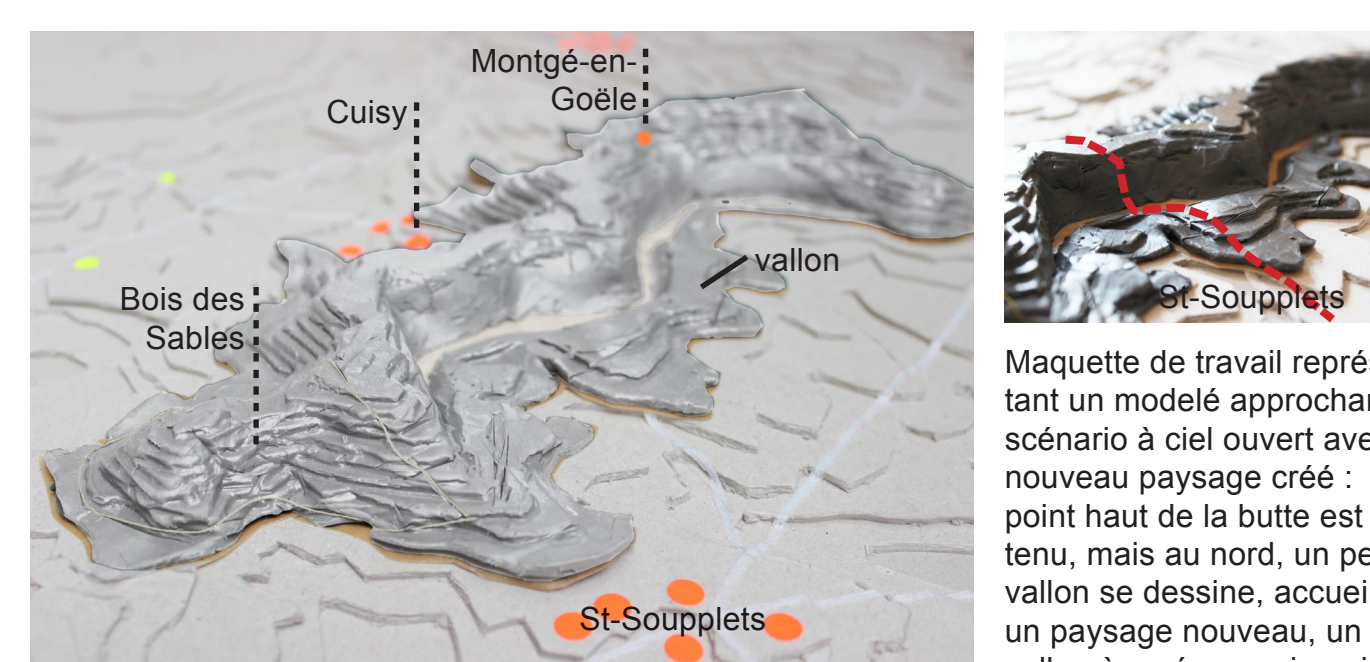
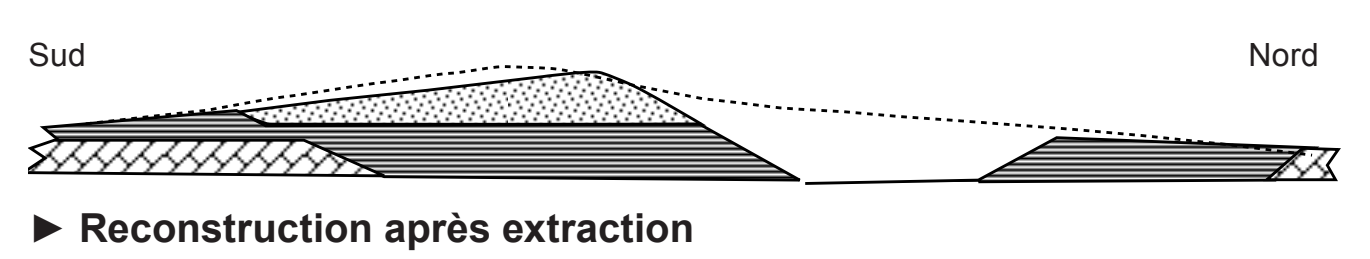


à ciel ouvert 1



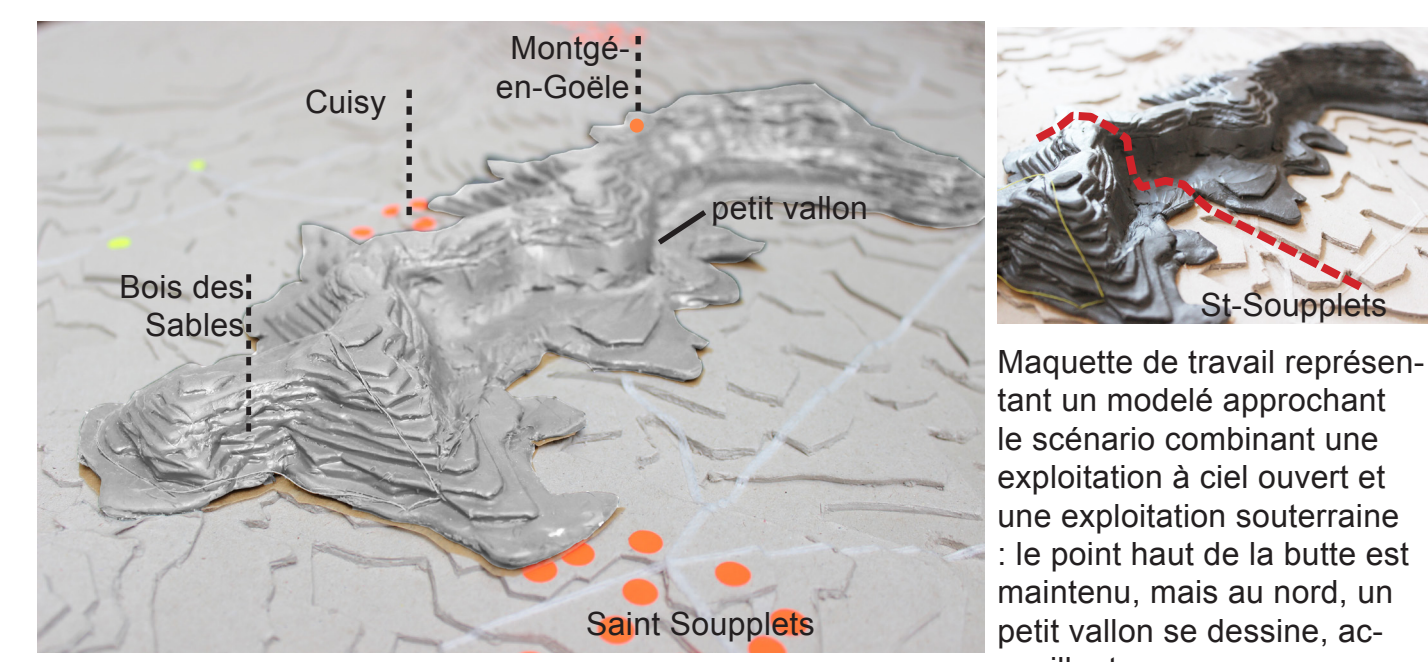
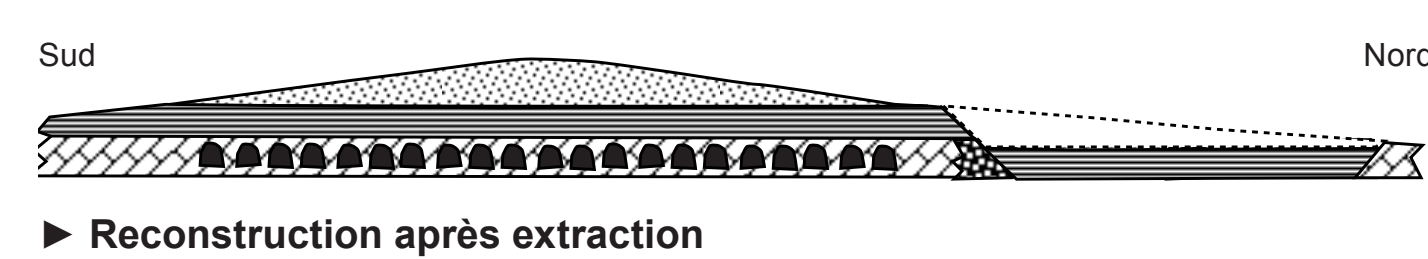
Dans ce scénario, l'altimétrie du point haut de la butte n'est pas conservée. Le comité de pilotage a désigné le maintien du point haut comme un principe essentiel et fondateur du projet à venir. Ce scénario n'est pas retenu.

à ciel ouvert 2



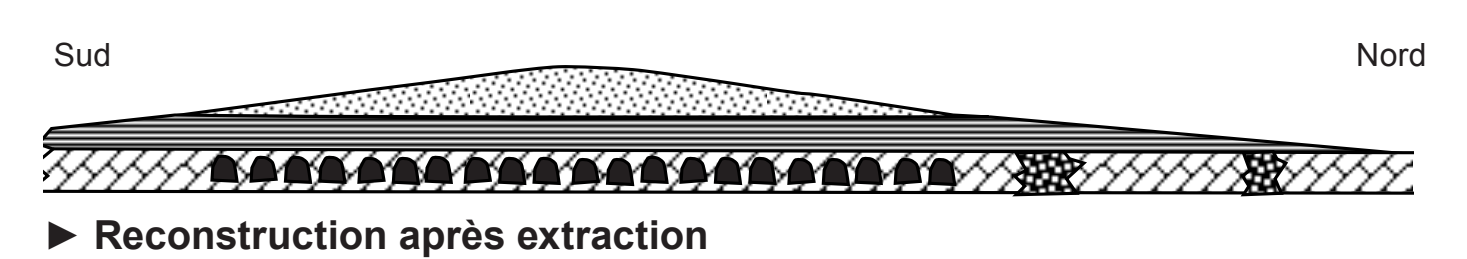
Dans ce scénario, l'altimétrie du point haut de la butte est conservée. Ce scénario est maintenu comme une piste alimentant la réflexion sans toutefois être choisi.

mixte



Par la difficulté d'exploiter en souterrain le gisement présent sous cette butte (configuration peu épaisse du gisement, dangerosité de ce type d'extraction, non optimisation de la ressource à extraire), ce scénario n'est pas retenu.

souterrain



De même que le scénario précédent, et pour les mêmes raisons, ce scénario n'est pas retenu.

plan de paysage et ressources de la butte de Montgé

Préconisations

Enjeux

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

PRÉSERVER / OPTIMISER LES RESSOURCES LOCALES

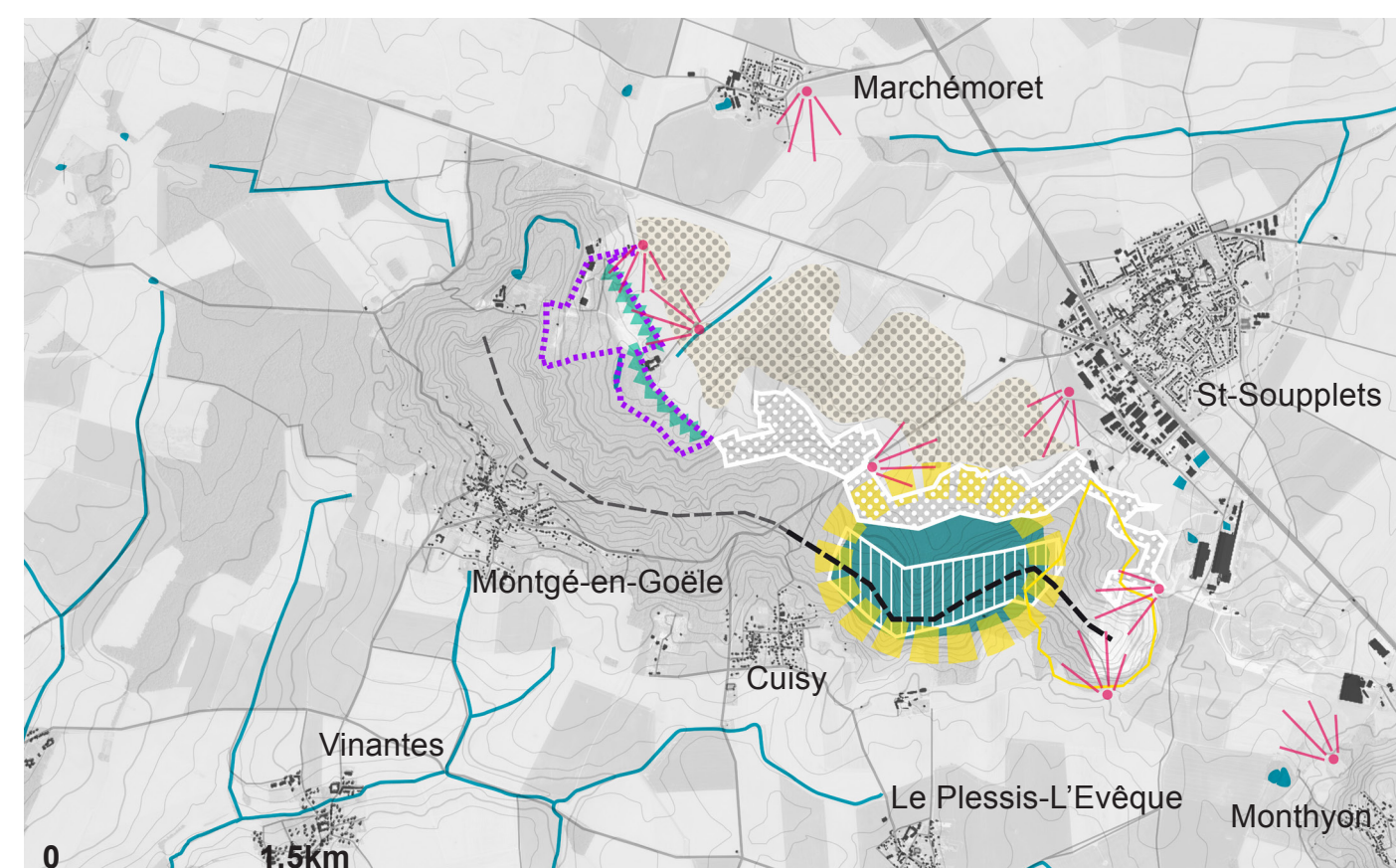
RENFORCER ET ENRICHIR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Objectifs

Préconisations

1	Anticiper l'évolution du paysage de la butte au regard des activités en place	<ul style="list-style-type: none"> 1.1 Redonner une forme à la butte 1.2 Reconstituer la structure géologique profonde et des sols indispensables à la vie et propice à une diversité des paysages, suite à l'exploitation du gypse 1.3 Limiter les impacts visuels
2	Renforcer les continuités écologiques et reconstruire un fonctionnement hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> 2.1 Reconstruire un fonctionnement hydraulique 2.2 Favoriser les bandes boisées 2.3 Favoriser une prise de conscience de l'incidence des modes de culture sur les sols 2.4 Limiter l'imperméabilisation des sols dans les opérations d'aménagement 2.5 Créer des nouvelles zones humides
3	Valoriser les lisières et en créer de nouvelles	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Dans ces espaces de lisières, favoriser la richesse des milieux 3.2 Dans ces espaces de lisières, favoriser l'évolution vers une meilleure qualité paysagère et écologique 3.3 Dans ces espaces de lisières, créer des espaces publics d'accueil, de rencontre, de convivialité, de loisirs, de détente
4	Valoriser la forêt : écologie / usages / paysage / économie	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Comprendre les dynamiques et projets en cours et définir les modalités de gestion / de plantation par type d'usage souhaité 4.2 Définir les conditions d'un habitat en lisière de la forêt 4.3 Valoriser la ressource bois
5	Donner à voir le paysage et ses évolutions	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Créer des cheminements et belvédères 5.2 Créer un observatoire photographique 5.3 Créer des supports pédagogiques et des événements

Objectif 1 Anticiper l'évolution de long terme du paysage de la butte au regard des activités en place



Préconisations concernant l'objectif «anticiper l'évolution du paysage de la butte au regard des activités en place».

- Replacer les sables sur le haut de la butte
- Reconstituer des sols propices à une diversité des paysages après extraction du gypse
- Épaissir - étoffer la lisière boisée conservée pendant l'exploitation du gypse
- Considérer les espaces ouverts comme le premier plan de lecture des paysages de la butte et les valoriser
- Adopter une gestion des espaces plantés autour des merlons de l'ISDI en cohérence avec la gestion des lisières aux abords de l'exploitation de gypse
- Conservier l'altimétrie de la ligne de crête
- Points de vue références - à conserver, matérialiser, inscrire aux documents d'urbanisme
- Périmètre du Bois des Sables, exploitation actuelle
- Zone d'extension prévisible de l'exploitation de gypse à l'horizon 2055.
- Périmètre de l'ISDI

1.1 REDONNER UNE FORME À LA BUTTE

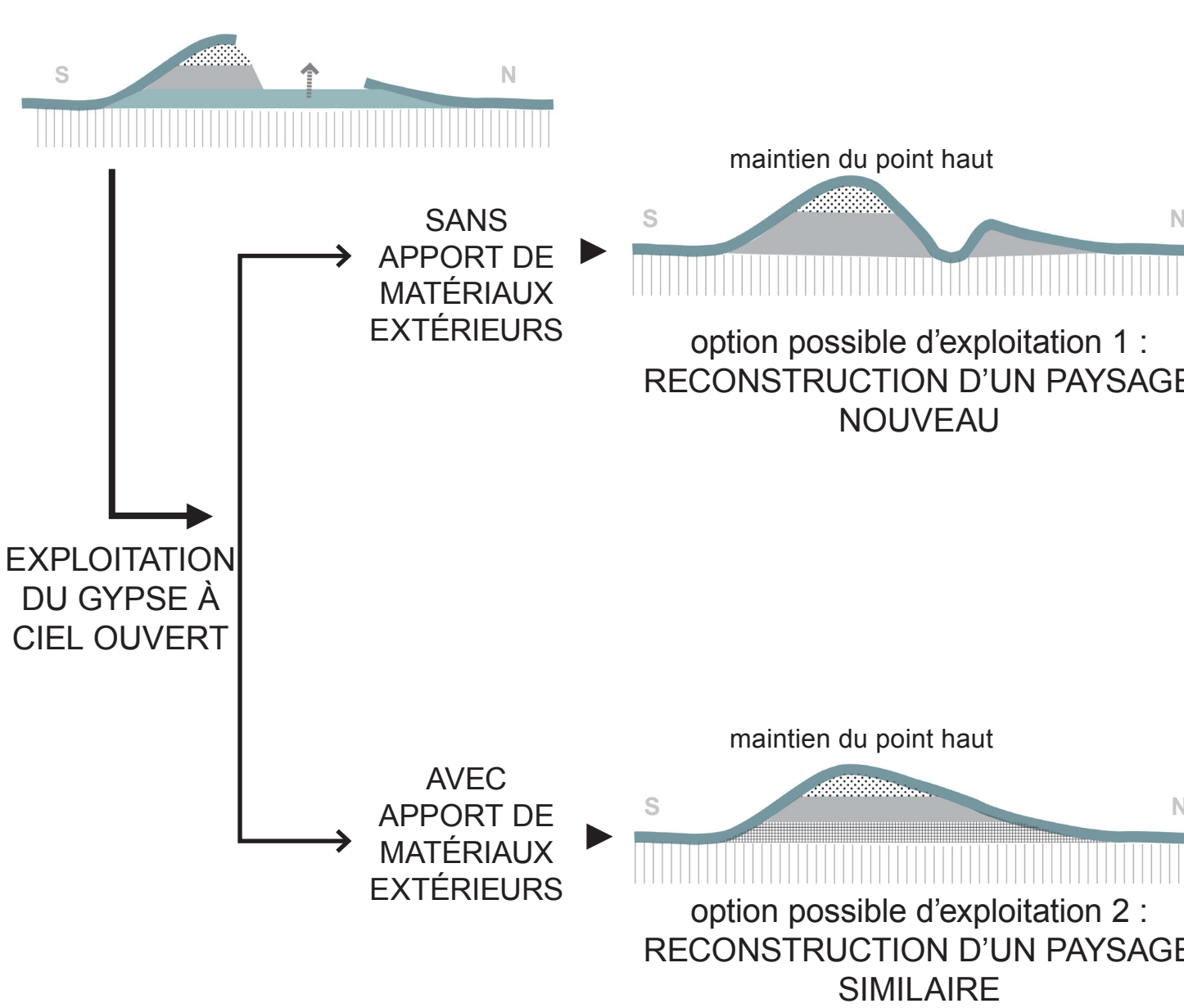
Les échanges qui ont lieu lors des phases 1 et 2 de l'élaboration du plan de paysage et ressources ont conduit le comité de pilotage à statuer sur 2 PRINCIPES FONDAMENTAUX quant à la forme de la butte à retrouver suite à l'exploitation du gypse :

- Le point haut actuel de la butte doit être maintenu ; il est un repère important dans le paysage et pour les habitants.
- La formation géologique des sables de Fontainebleau située sur le sommet de la butte doit être conservée et remise en place, en haut de la butte qui sera reconstituée après extraction du gypse ; ces

sables constituent une caractéristique notable dans le fonctionnement hydraulique de la butte.

Ainsi, puisqu'il est envisagé dans le cadre de l'étude une exploitation à ciel ouvert sur la butte de Montgé, deux profils sont possibles :

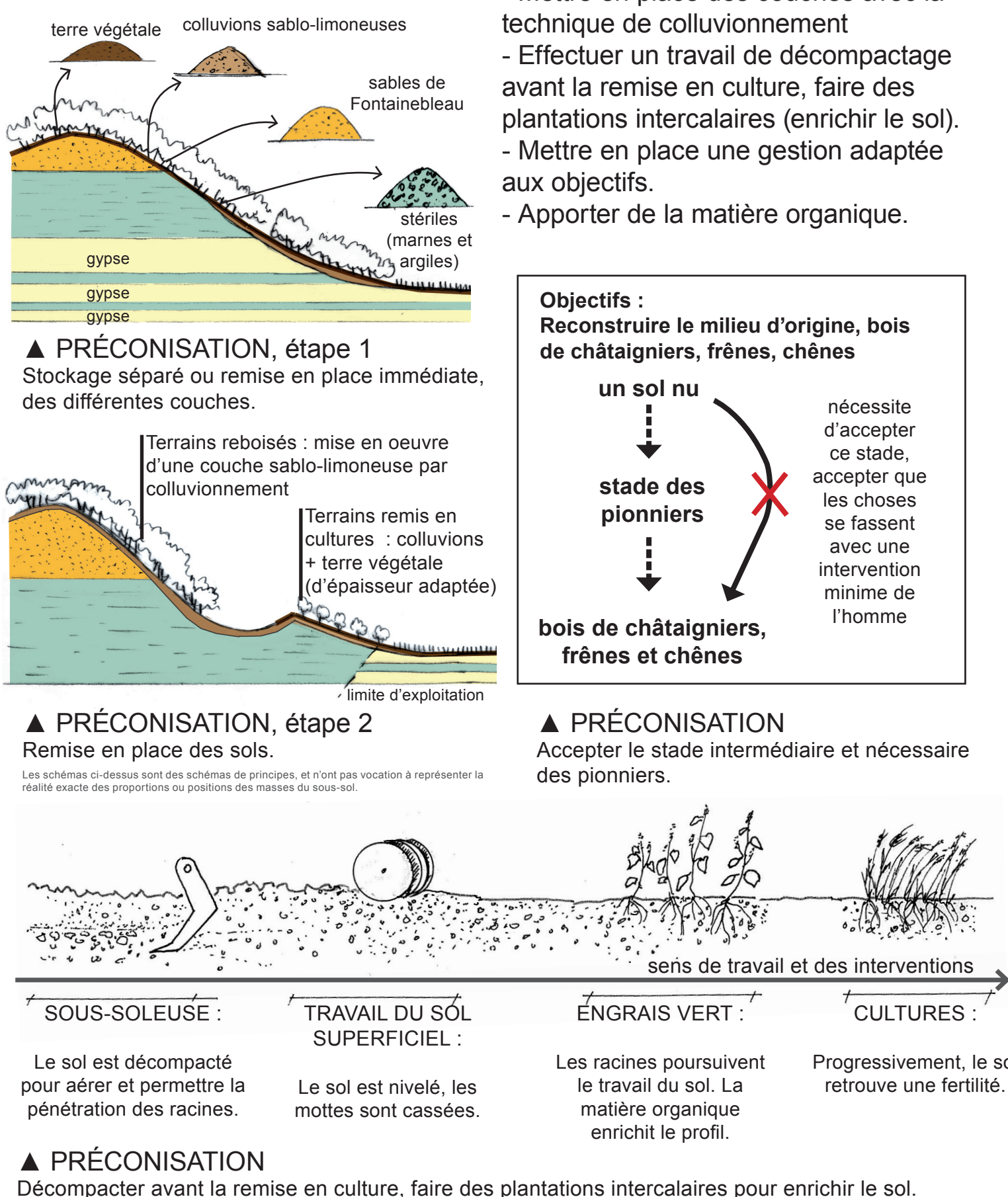
- Option possible d'exploitation 1 : un profil nouveau, généré par le fait que l'on n'intègre pas de matériaux extérieurs, donnant inévitablement naissance à un creux dans le profil.
- Option possible d'exploitation 2 : un profil similaire à celui de la butte actuellement, qui ne sera possible qu'en y intégrant des matériaux extérieurs.



1.2 RECONSTITUER LA STRUCTURE GÉOLOGIQUE PROFONDE ET DES SOLS PROPICES À UNE DIVERSITÉ DES PAYSAGES

La reconstitution des sols est primordiale pour une reconstruction de paysages de qualité. Les sols sont une ressource essentielle sur laquelle le territoire doit s'appuyer pour évoluer ; de plus, les sols offrent un potentiel remarquable en matière de stockage de carbone ou de gestion des eaux de pluie.

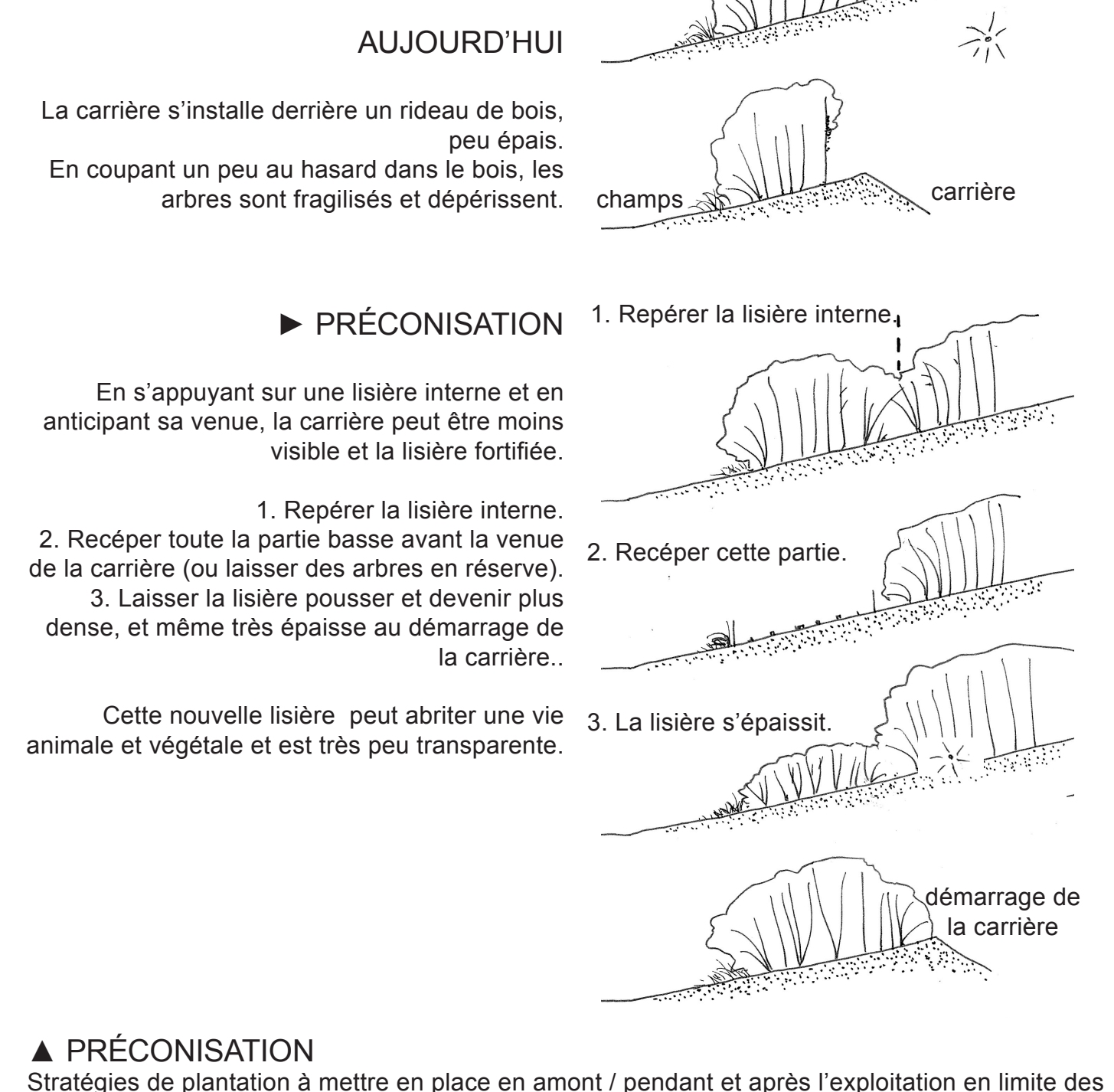
- Préconisations :**
- Extraire et remettre en place dans le même ordre, marnes, argiles puis les sables non compactés sur les 2 derniers mètres.
 - Remettre en place les sables sur la partie sommitale et définir les conditions de stockage provisoires (sables et terre végétale).
 - Mettre en place des couches avec la technique de colluvionnement
 - Effectuer un travail de décompactage avant la remise en culture, faire des plantations intercalaires (enrichir le sol).
 - Mettre en place une gestion adaptée aux objectifs.
 - Apporter de la matière organique.



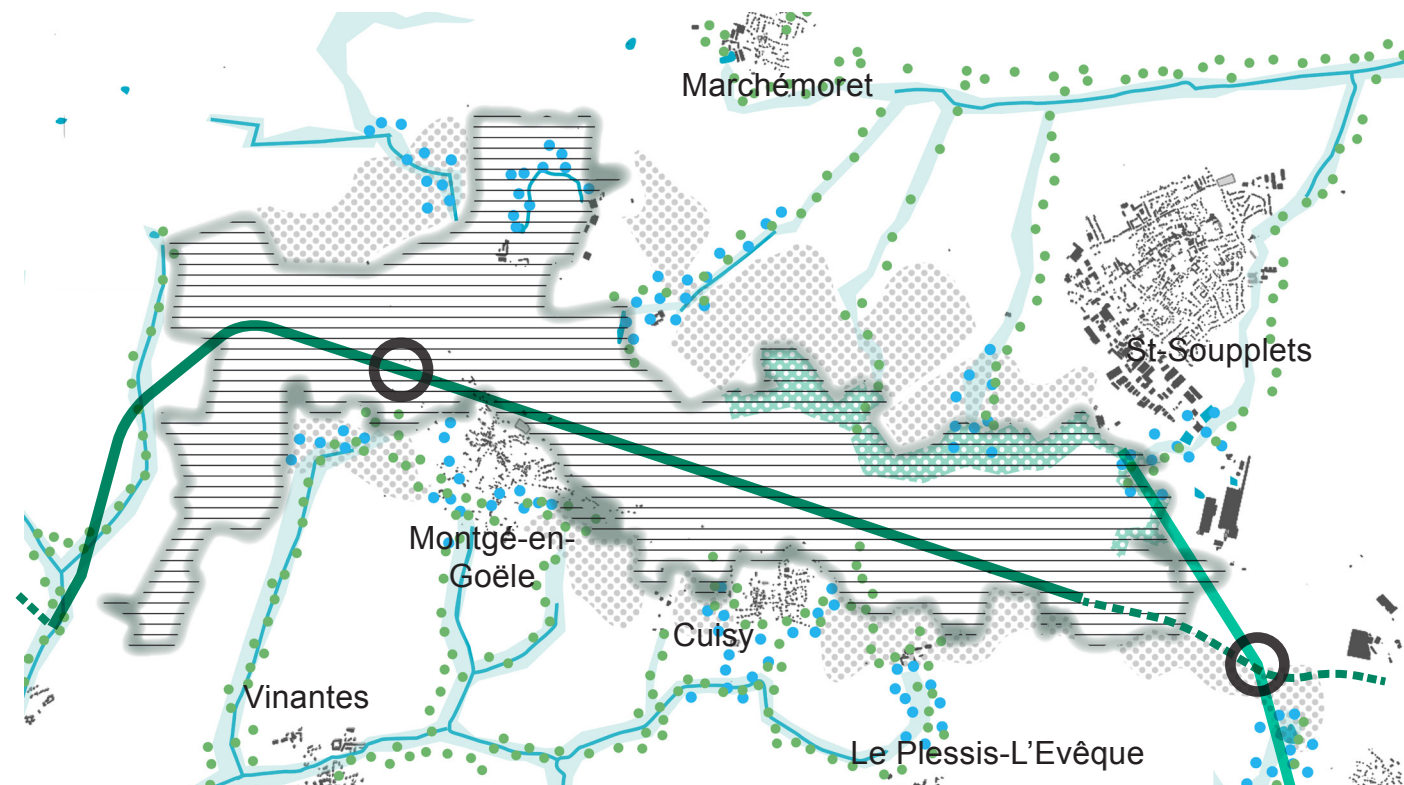
1.3 LIMITER LES IMPACTS VISUELS

Les activités industrielles qui prennent place sur le versant nord de la butte occupent une surface importante et génèrent des effets non négligeables sur ces paysages. En anticipant l'évolution de ces paysages, des préconisations peuvent être mises en place pour limiter la visibilité de ces activités et cela de manière adaptée à leur rythme d'évolution.

- Préconisations :**
- Évaluer l'évolution du territoire à partir de points de vue.
 - Préserver et renforcer les lisières avant / pendant / après exploitation de gypse.



Objectif 2 Renforcer les continuités écologiques, reconstruire un fonctionnement hydraulique



Préconisations concernant l'objectif «renforcer les continuités écologiques et reconstruire un fonctionnement hydraulique».

- Favoriser des cultures respectant l'eau et les sols et le rapprochement avec la population
- Requalifier et enrichir les lisières boisées
- Lisière boisée à gérer pour accompagner l'exploitation de gypse
- Prendre en compte le circuit de l'eau pluviale et le mettre en valeur comme support de la trame verte et bleue qui traverse de part et d'autre le territoire
- Mettre en valeur la trame végétale déjà existante et l'étoffer de trame verte et bleue qui traverse de part et d'autre le territoire
- ÉLÉMENTS DU SRCE (RAPPEL)
- Corridors fonctionnels entre les réservoirs de biodiversité
- Corridors à fonctionnalité réduite entre les réservoirs de biodiversité
- Corridors fonctionnels diffus au sein des réservoirs de biodiversité
- Passages difficiles liés au mitage par l'urbanisation
- Réservoirs de biodiversité

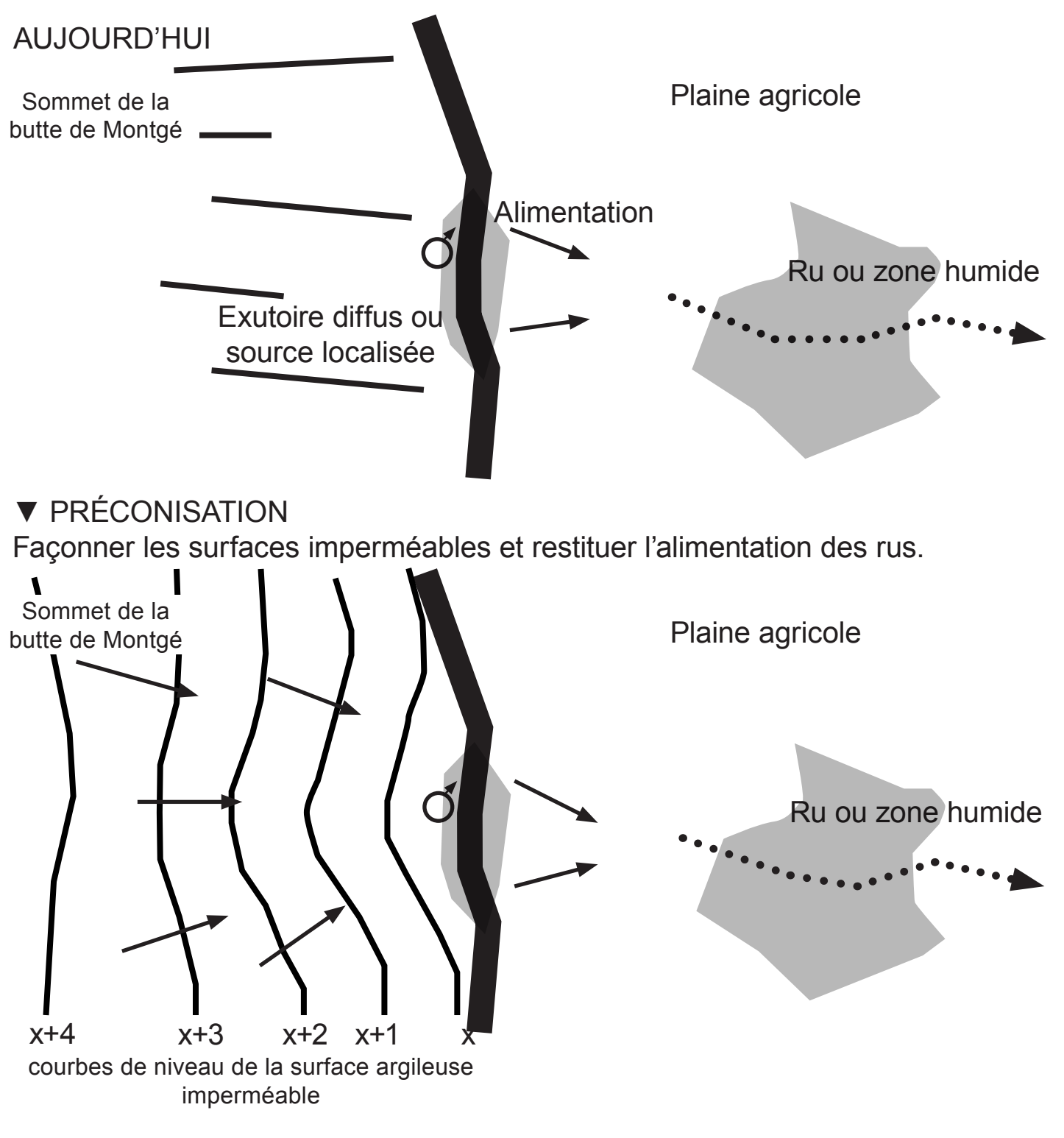
2.1 RECONSTRUIRE UN FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE

Dans tous les scénarios, la reconstruction d'un ensemble vivant nécessitera la remise en place des sables de Fontainebleau sur les argiles et marnes, de la même façon dont est constitué le relief actuel.

La restauration de cette hydraulique nécessitera une étude fine du fonctionnement hydraulique pour déterminer les exutoires appropriés de la nappe sur la butte et les zones d'alimentation des rus actuels de manière à pouvoir envisager la restitution des débits existant.

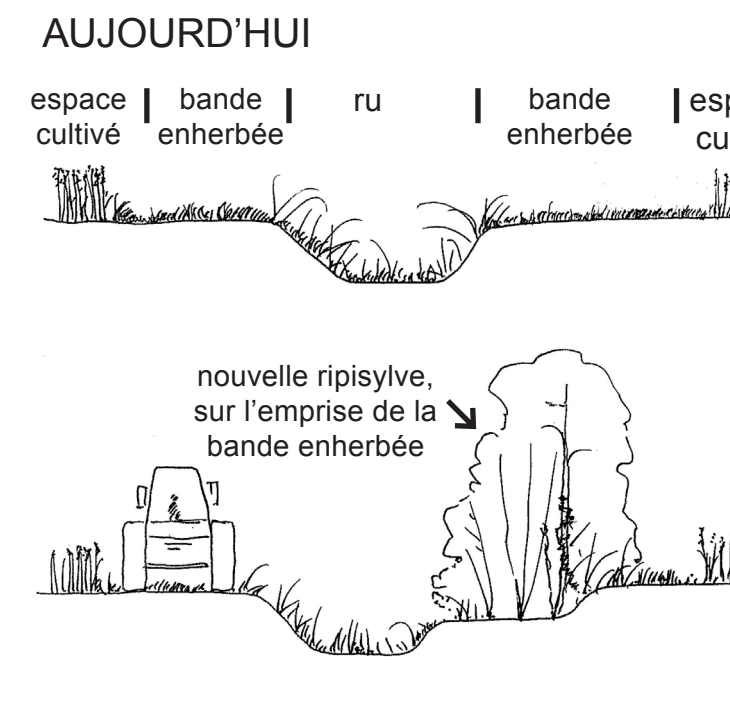
Le diagnostic établira, sous la formation géologique des sables de Fontainebleau, quel peut être le façonnement des surfaces imperméables à envisager pour restituer l'alimentation des rus, ou des zones humides.

- Préconisations :**
- Reconstruire des sous-sols et sols après exploitation du gypse pour restituer un fonctionnement hydraulique.
 - Façonner les surfaces imperméables et restituer l'alimentation des rus.



2.2 FAVORISER LES BANDES BOISÉES

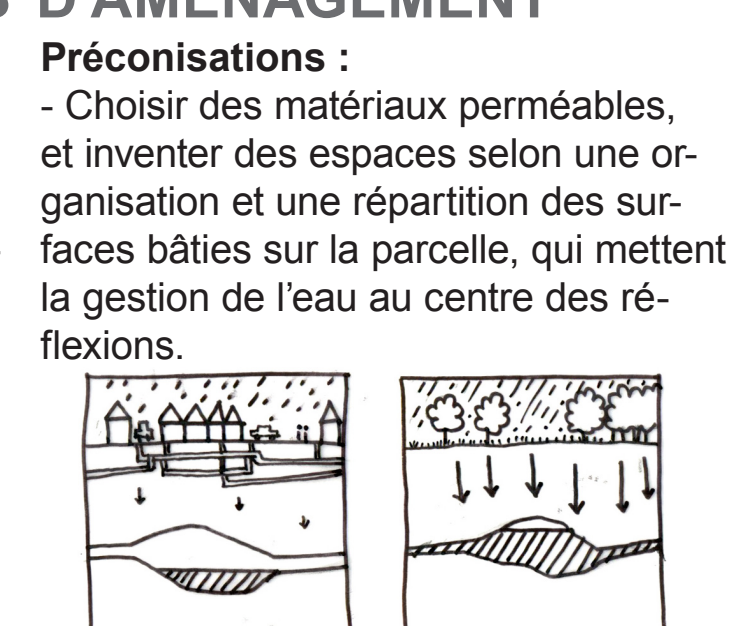
Les continuités écologiques se traduisent par une mise en réseau d'ensembles paysagers divers : haies, rus et ripisylves, bosquets, forêts, prairies... Renforcer les continuités écologiques sur ce territoire passe nécessairement par la réapparition de haies dans ces paysages de vastes étendues agricoles, et par un épaississement à certains endroits des ripisylves.



- Préconisations :**
- S'appuyer sur les talwegs dans la forêt et hors de la forêt pour mettre en place une trame cohérente sur l'ensemble du territoire et décliner ainsi la trame verte et bleue à l'échelle locale.
 - Mettre en place des techniques pour planter et densifier les ripisylves et haies sur des espaces clés.

2.4 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

L'urbanisation très consommatrice d'espaces agricoles participe largement à l'imperméabilisation des sols, s'appuyant sur une gestion de l'eau de surface par canalisations, et autres systèmes qui accélèrent l'écoulement de l'eau et l'évacuent rapidement. Il s'agit de poser le regard sur l'ensemble du parcours de l'eau, y compris dans les villages.



2.3 EXPLIQUER L'INCIDENCE DES MODES DE CULTURE SUR LES SOLS

La mise en valeur des continuités écologiques repose sur la mobilisation et la sensibilisation des acteurs du territoire. Les agriculteurs sont entre autres les acteurs avec lesquels il est nécessaire de co-construire le projet.

- Préconisations :**
- Mettre en place des outils pédagogiques adaptés : recueil de pratiques existantes, visites de lieux de production mettant en place des pratiques agricoles s'inscrivant dans le processus de transition écologique.



DES CONTACTS TRÈS FRANS ENTRE LES BOIS ET LES CHAMPS - ICI, AU NORD DE LA BUTTE.

2.5 CRÉER DES NOUVELLES ZONES HUMIDES

Une zone humide constitue un milieu riche s'il est géré de manière à laisser s'épanouir la vie qui l'anime. Ces espaces représentent des lieux de vie très appréciés des habitants, promeneurs. Ils donnent un sens et une valeur à l'espace public.

- Préconisations :**
- Créer des dépressions dans l'emprise du paysage reconstruit après exploitation.
 - Favoriser le maintien et la création de mares, rus, fossés partout sur le territoire et imaginer des lieux où l'eau est au cœur de l'espace public.
 - Mettre en place des stratégies de gestion simples et adaptées.



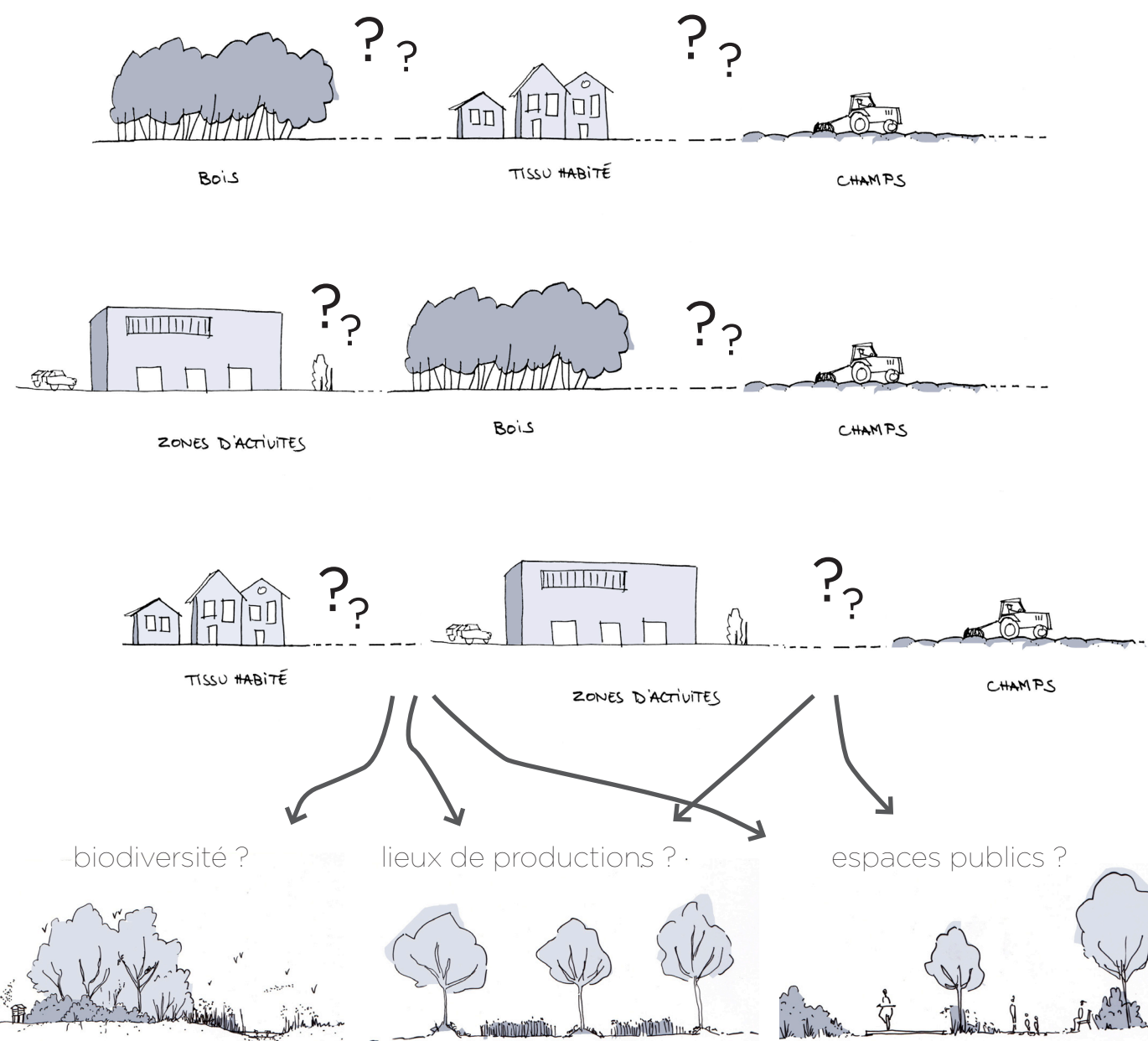
UN AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA RIVIERE, PARC ÉANA À GRUCHET-LA-VALLÉE, UN PONTON, POUR S'APPROCHER DE L'EAU, ET DU PAYSAGE, UN AMÉNAGEMENT SIMPLE, UNE GESTION ADAPTÉE AU CONTEXTE.

plan de paysage et ressources de la butte de Montgé

Préconisations

Objectif 3 Valoriser les lisières et en créer de nouvelles

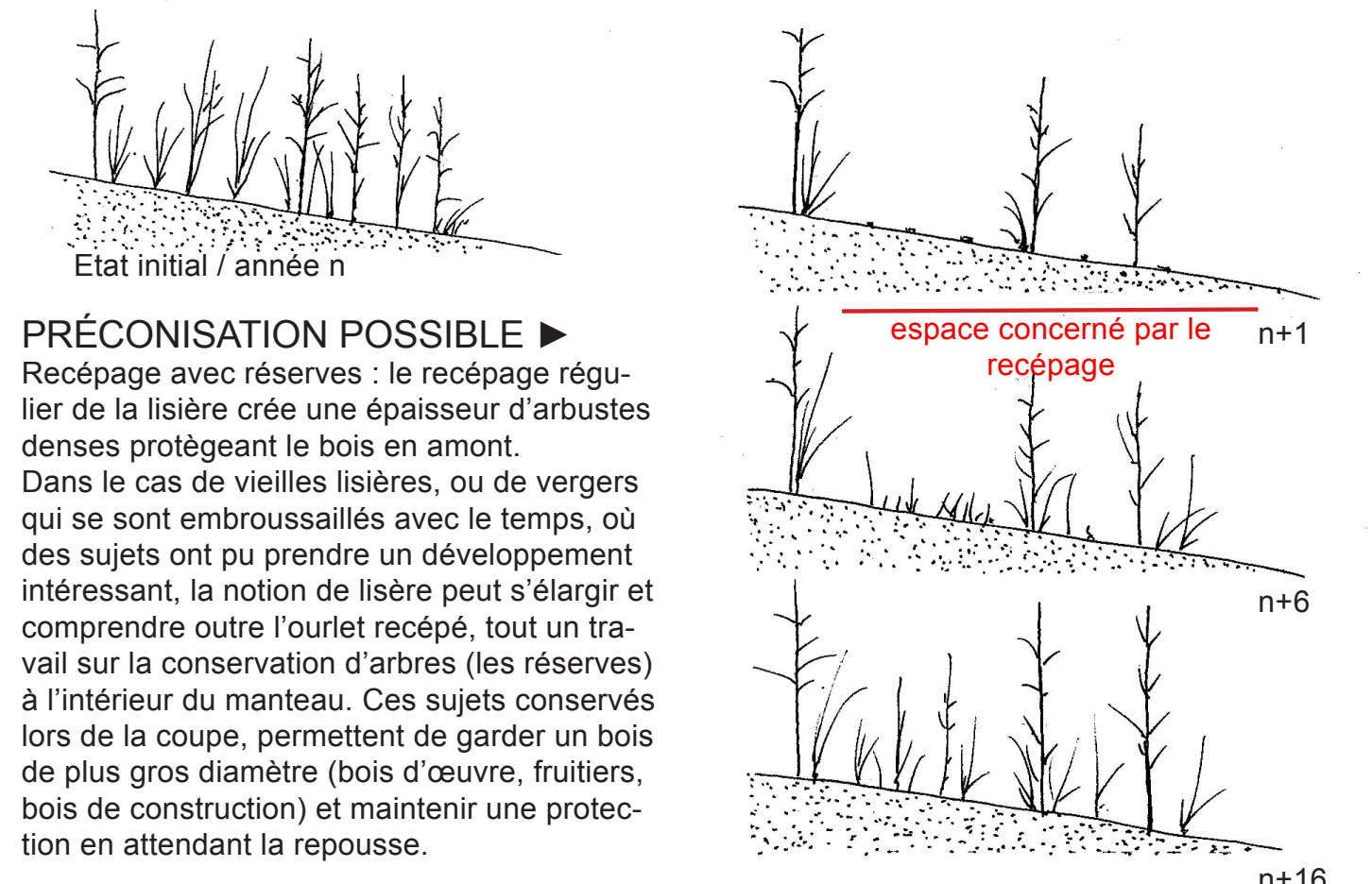
Les espaces qui mettent en relation les entités paysagères qui composent le territoire représentent des secteurs clés pour agir et améliorer la qualité du cadre de vie des habitants.



Préconisations concernant l'objectif «valoriser les espaces de lisières existantes et en créer de nouvelles».
Ces préconisations concernent la durée relative au plan de paysage et ressources, soit 30/40 ans.

3.1 DANS CES ESPACES DE LISIÈRES, FAVORISER LA RICHESSE DES MILIEUX

La plupart des espaces en limite de la forêt de Montgé sont occupés par des champs, qui s'étendent jusqu'au plus près des bois ; une transition raide qui pourrait être améliorée, pour constituer des milieux riches en terme de biodiversité ou d'usages, lieux de promenades, de contemplation du paysage alentour...
AUJOURD'HUI



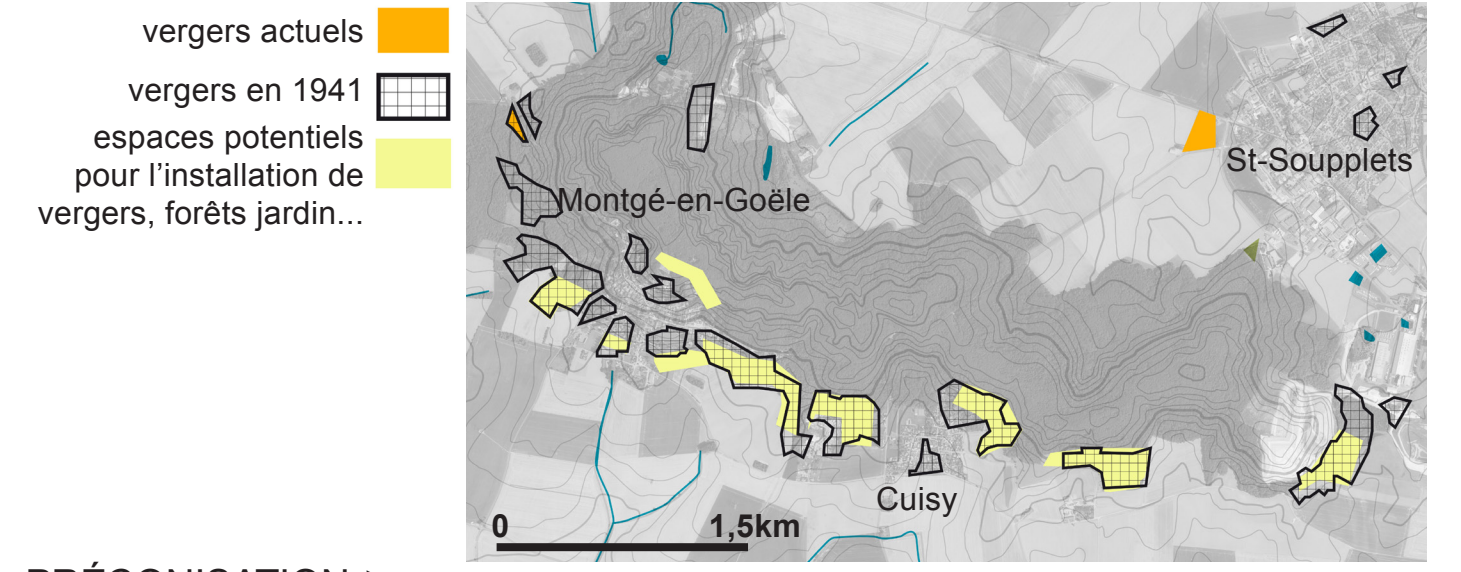
UNE HAIE PLESSÉE, LE TRANSFORMATEUR (ST-NICOLAS-DE-REDON, 35).
Ces formes de la lisière autorisent les essais voire les interventions artistiques : rien n'est jamais pérenne et peu d'intervention, hormis la destruction du bois ou du sol, n'est vraiment «grave».



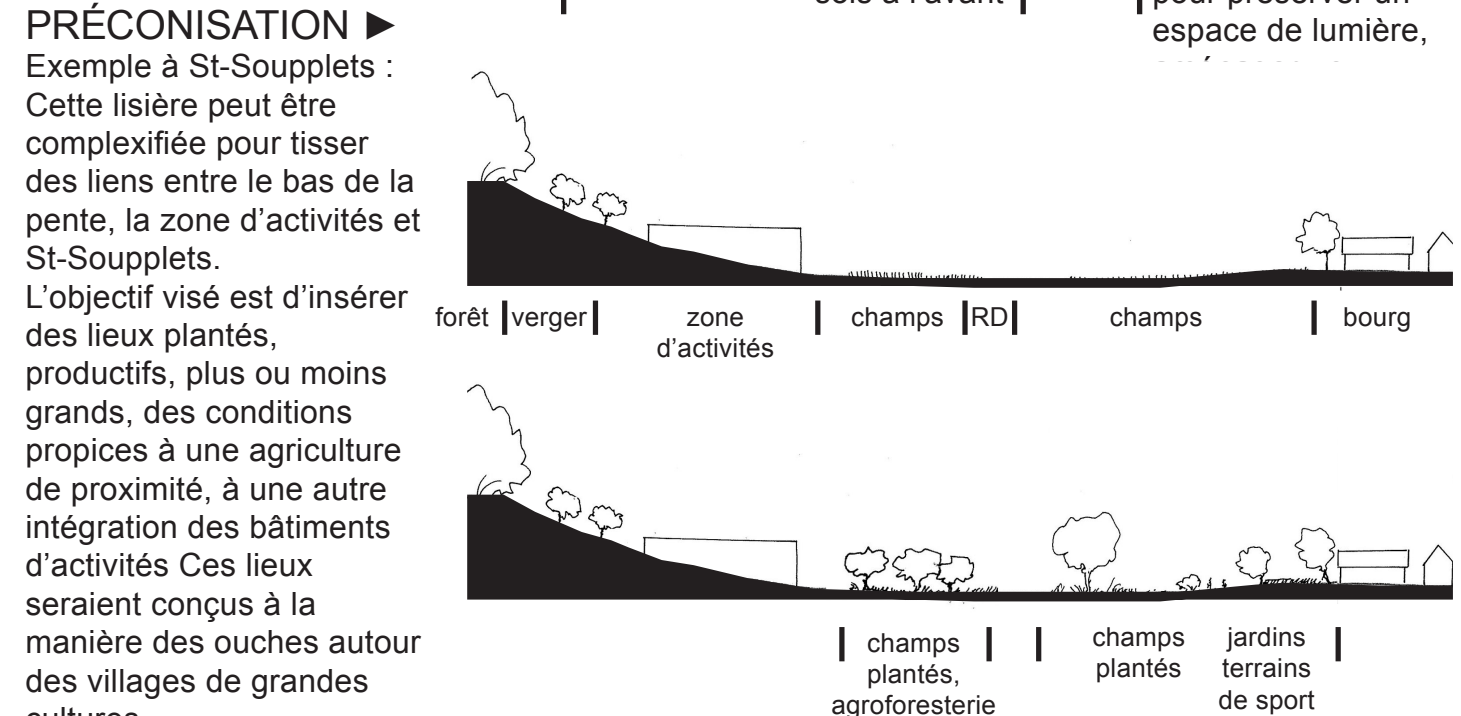
UN VERGER LE LONG DE L'ENVELOPPE BÂTIE ASSURE À LA SILHOUETTE DU BOURG UNE INTÉGRATION PLUS AÏSÉE DANS LE PAYSAGE. (FLEURY-SUR-ANDELLE, 27)

3.2 DANS CES ESPACES DE LISIÈRE, FAVORISER L'ÉVOLUTION VERS UNE MEILLEURE QUALITÉ PAYSAGÈRE ET ÉCOLOGIQUE

La recherche actuelle par les usagers, de plus en plus sensible à la question de la provenance des aliments, à leur qualité, aux coûts induits par la production, de lieux de productions alimentaires locaux se fait grandissante. Les lisières habitées constituent ici, un potentiel important pour l'apparition de lieux de productions, favorisant en même temps la qualité des paysages et de son écologie.



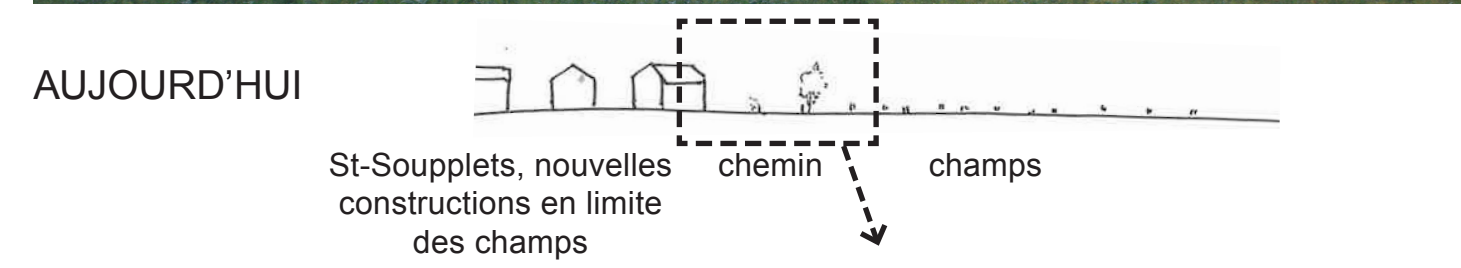
PRÉCONISATION ▶ Mettre en place un système de forêts comestibles et jardinés par des exploitants, communes, collectifs d'habitants. Ces espaces peuvent avoir plusieurs effets :
- Valorisation de la lisière et des milieux, production de petits fruits, fruits, espèces fourragères, ...
- Possibilité d'y aménager des espaces publics uniques, lieux innovants de rencontre et de production.



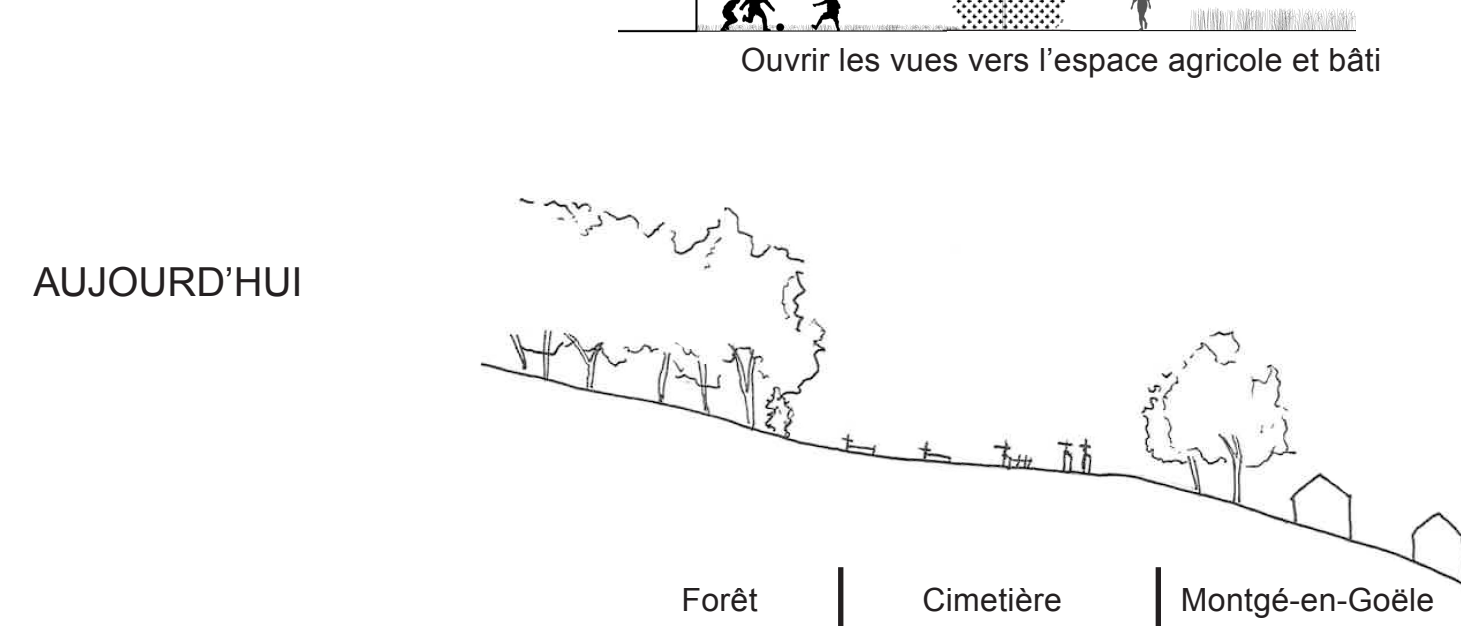
PRÉCONISATION ▶ Exemple à St-Soupiets : Cette lisière peut être complexifiée pour lier des liens entre le bas de la pente, la zone d'activités et St-Soupiets. L'objectif visé est d'insérer des lieux plantés, productifs, plus ou moins grands, des conditions propices à une agriculture de proximité, à une autre intégration des bâtiments d'activités. Ces lieux seraient conçus à la manière des ouches autour des villages de grandes cultures.

3.3 DANS CES ESPACES DE LISIÈRE, CRÉER DES ESPACES PUBLICS D'ACCUEIL, DE RENCONTRE, DE CONVIVIALITÉ, DE LOISIRS.

Ces espaces de lisières représentent également une chance incontestable pour offrir aux habitants, visiteurs occasionnels ou réguliers des espaces publics de loisirs diversifiés, et même rares en région parisienne.

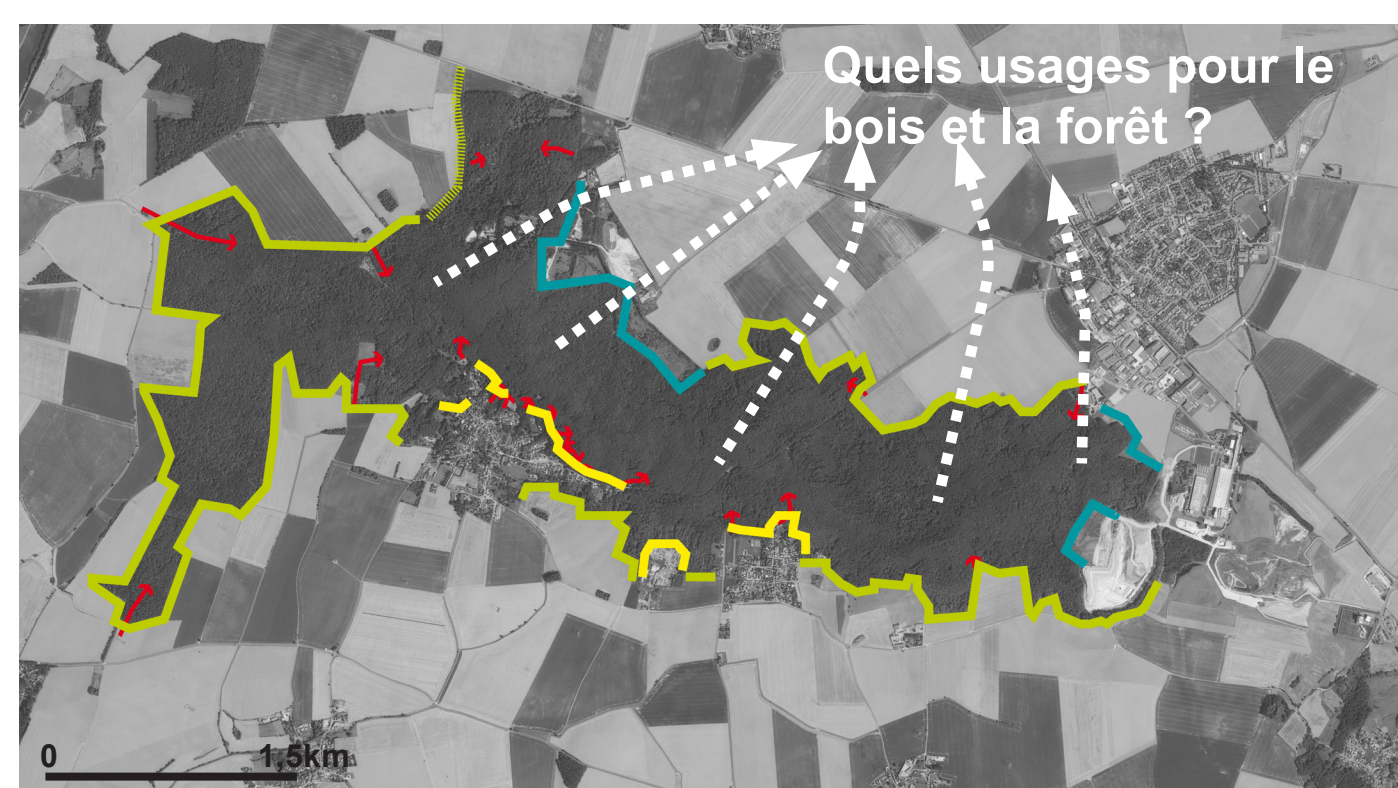


PRÉCONISATION ▶ Diversifier les structures paysagères accompagnant le chemin pour créer des séquences, animer et rythmer le parcours. Un chemin occupe l'espace de contact entre les champs et les habitations. Ce chemin semble ne constituer qu'un passage pour les voitures ; une haie, quelques arbres pourraient lui donner une qualité nouvelle, pour qu'il devienne un lieu de promenade agréable. Ainsi, il pourrait devenir un refuge pour la faune et la flore et permettre une meilleure intégration de la silhouette du bourg dans le paysage.



AUJOURD'HUI Forêt | Cimetière | Montgé-en-Goëlle
PRÉCONISATION ▶ Dégager une vue sur le grand paysage et/ou créer un belvédère en limite forestière. Le cimetière est l'un des seuls espaces publics de Montgé-en-Goëlle qui offre une grande vue sur les plaines, cette vue est à valoriser.

Objectif 4 Valoriser la forêt (écologie / usages / paysage / économie)

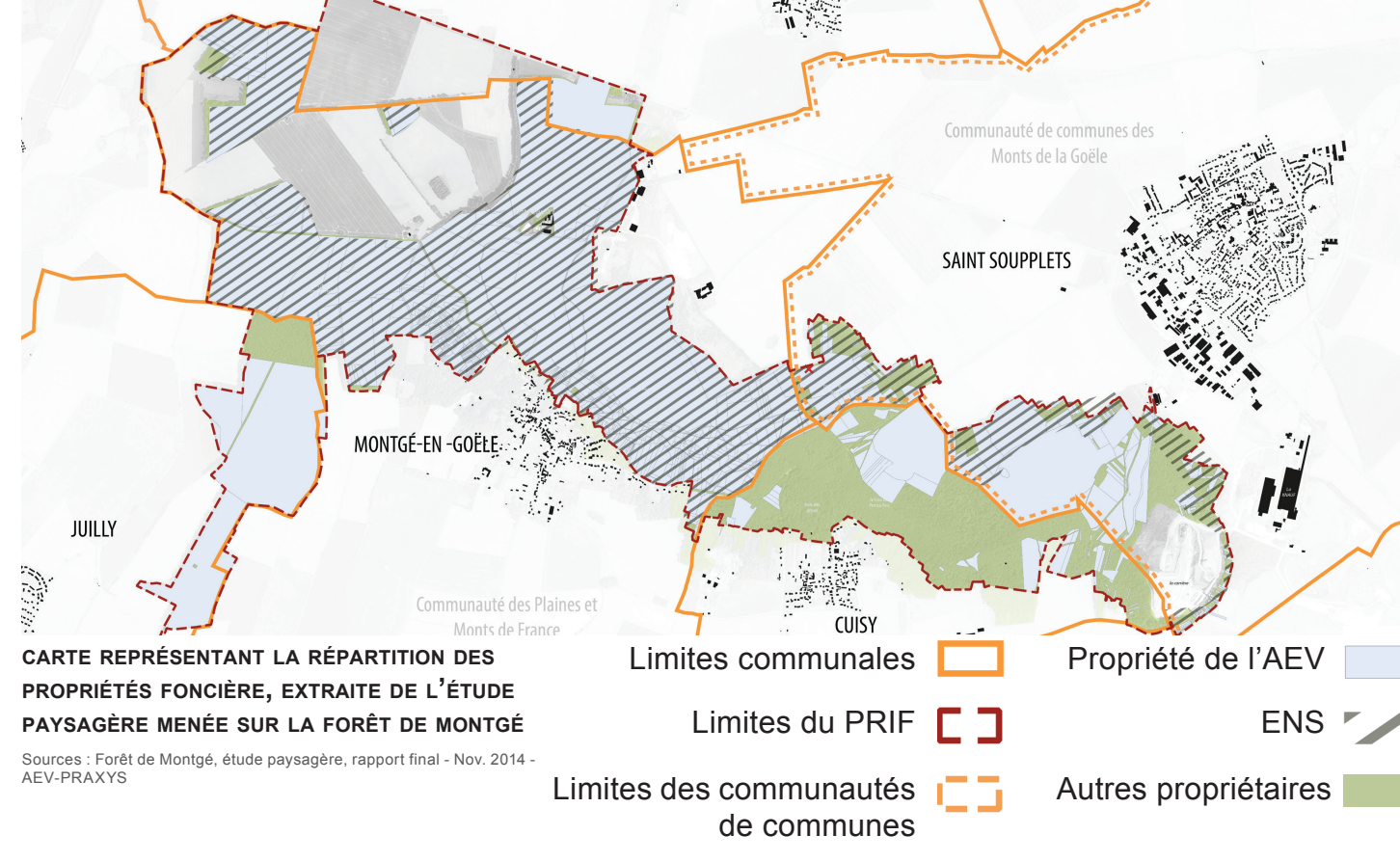


Préconisations concernant l'objectif «valoriser la forêt : écologie / usages / paysage / économie»
Ces préconisations concernent la durée relative au plan de paysage et ressources, soit 30/40 ans et s'appuient sur celles proposées dans l'étude paysagère commanditée par l'AEV, décembre 2014.

- LISIÈRE BÂTI-FORÊT... de bonne qualité...franche / stérile - à valoriser
- LISIÈRE FORÊT-CHAMPS... de bonne qualité...franche / stérile - à valoriser
- LISIÈRE FORÊT-ZONE D'ACTIVITÉS... de bonne qualité...franche / stérile - à valoriser
- Accès dans la forêt

4.1 COMPRENDRE LES DYNAMIQUES ET PROJETS EN COURS, DÉFINIR LES MODALITÉS DE GESTION PAR TYPE D'USAGE SOUHAITÉ

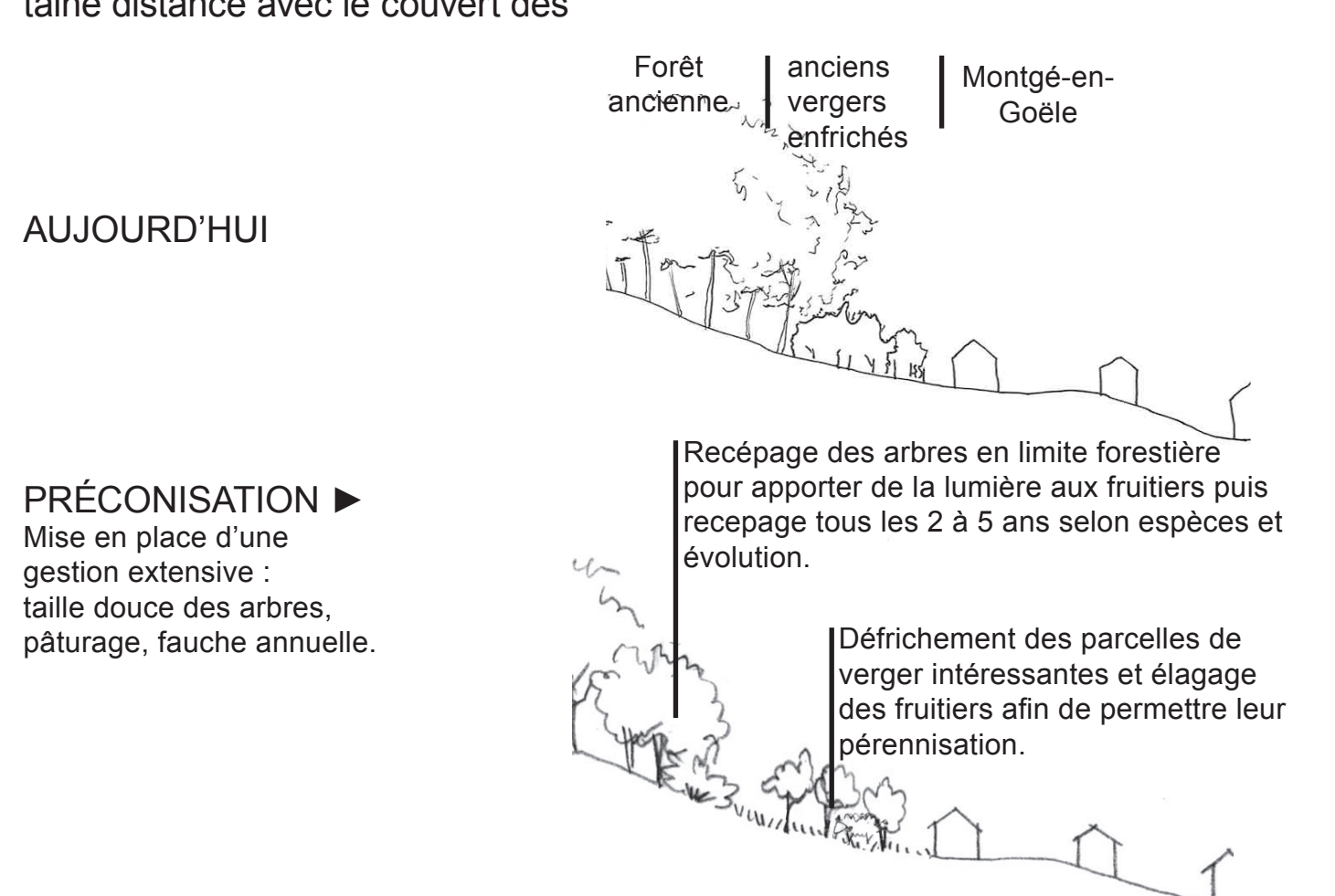
Le partenariat entre l'AEV et l'ONF est défini par une charte (2011). L'AEV a établi en 2014 une étude paysagère, des inventaires faunistiques et un plan de gestion et d'entretien des espaces ouverts accueillant du public. Le plan de gestion a été élaboré et finalisé en 2014. Les objectifs de la forêt y sont définis ainsi : « l'accueil du public, la préservation et l'amélioration de la biodiversité, la préservation des espaces naturels, la protection des lisières forestières. »



CARTE REPRÉSENTANT LA RÉPARTITION DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, EXTRAIT DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE MISEE SUR LA FORÊT DE MONTGÉ

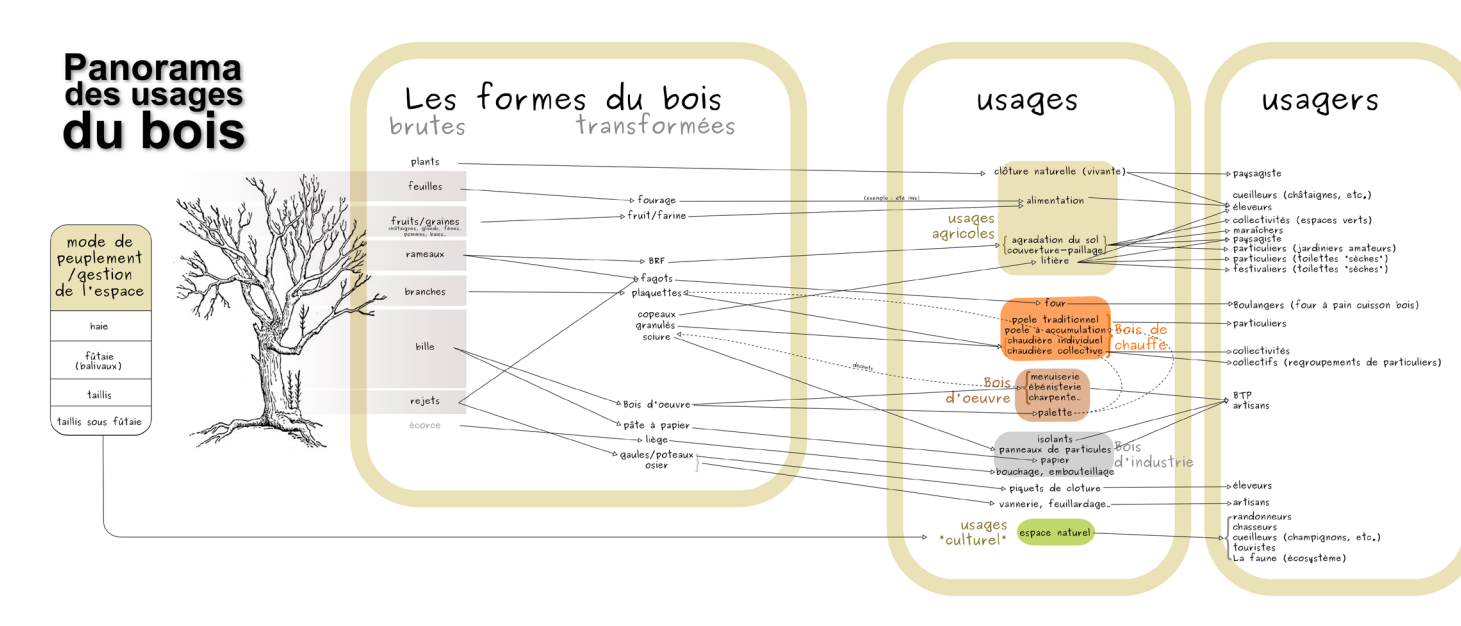
4.2 DÉFINIR LES CONDITIONS D'UN HABITAT EN LISIÈRE DE LA FORÊT

Habiter à proximité de la forêt présente des avantages et des inconvénients : des milieux frais et ombragés, des ressources nombreuses, des itinéraires de promenade à proximité... Mais aussi une végétation dense parfois envahissante, qui gagne du terrain vers les habitations, de l'ombre et de l'humidité pour les habitations... La qualité d'un habitat en lisière boisée repose sur le maintien d'une certaine distance avec le couvert des bois, et sur des espaces de liaisons accueillants, en respect avec la dynamique même des bois.

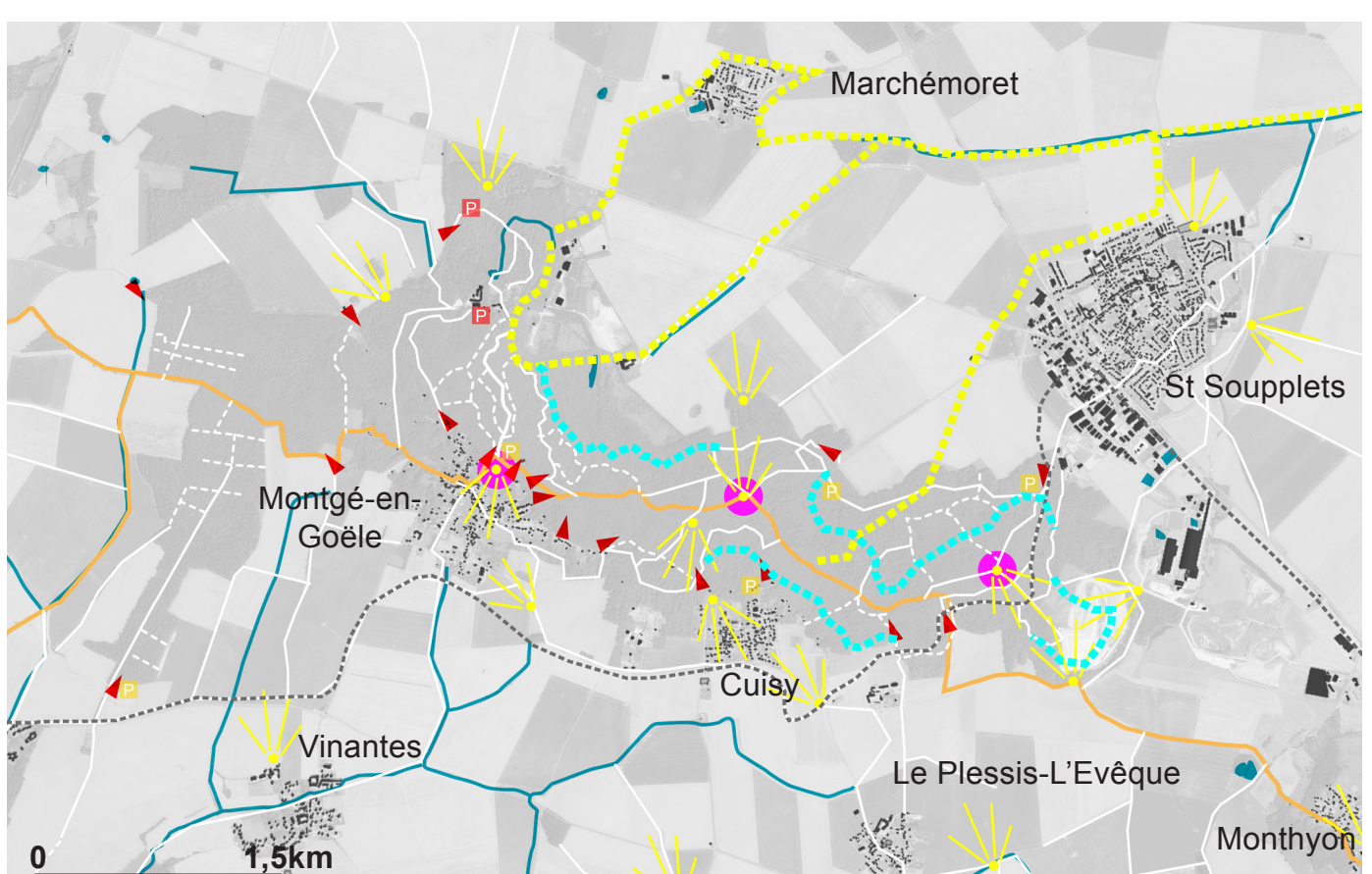


4.3 VALORISER LA RESSOURCE BOIS

Le contexte actuel lié à la nécessité de favoriser les productions locales afin de diminuer la dépense en énergie en consommant des produits venant de loin, invite chacun des acteurs à se pencher davantage sur les ressources locales présentes et notamment le bois. Cette ressource représente une opportunité importante pour le territoire, à condition d'inscrire cette réflexion en rapport avec les initiatives locales, le contexte économique, les types de bâtiments, les systèmes de gestion en place ou en cours de mise en place...



Objectif 5 Donner à voir le paysage et ses évolutions



Préconisations concernant l'objectif «donner à voir le paysage et ses évolutions»
Ces préconisations concernent la durée relative au plan de paysage et ressources, soit 30/40 ans. Ces préconisations s'appuient sur celles proposées dans l'étude paysagère commanditée par l'AEV, décembre 2014.

- Aménager un chemin dans les thalwegs le long des rus et ripisylves
- Aménager un circuit qui emprunte en partie le tracé de la courbe 150
- Aménager un circuit qui emprunte le tracé ancien du tacot
- Aménager des aires de stationnement
- Créer des belvédères
- Points de vue repérés comme étant singuliers, d'intérêt pour observer et évaluer l'évolution du paysage
- Aménager et mettre en évidence les accès de la forêt (signalétique et aménagement simple et accueillant) du paysage

5.1 CRÉER DES CHEMINEMENTS ET BELVÈDÈRES

Le réseau de chemins est déjà relativement dense dans la forêt ; il est possible de le compléter entre la forêt et le nord du territoire notamment. Des points de vue sont à dégager pour valoriser le grand paysage et le faire découvrir et également pour faire découvrir la carrière.



DÉPUS LE CIMETIÈRE DE MONTGÉ-EN-GOËLLE, LA VUE EST DÉGAGÉE VERS LA RÉGION PARISIENNE AU SUD, LE REGARD PORTE LOIN MALGRÉ LES ARBRES DES JARDINS VOISINS. UN BELVÈDÈRE PERMETTRAIT DE VALORISER CE CIMETIÈRE, LIÉU REMARQUABLE DANS LE VILLAGE ET LA VUE DE QUALITÉ.



1. BELVÈDÈRE CO-CONSTRUIT AVEC HABITANTS ET ARTISTE (FÉGRÉAC, 35). 2. UN CHEMIN INCRITÉ PAR LE PASSAGE ET LE PIÈTINEMENT, UN CHEMIN DANS LA PENTE, QUI SE FAUFILE DANS LE VERGER, (PARC DES GULANDS, BAGNOLET, 93).

5.2 CRÉER UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE

Ce paysage étant amené à connaître de nombreuses évolutions du fait des exploitations en présence, il serait judicieux de constituer une mémoire de ces transformations, afin de les évaluer, de les raconter aux générations futures.



PLANCHI PHOTOGRAPHIQUE EXTRAITE D'UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE ÉLABORÉ EN EXEMPLE DANS LE DOCUMENT INTITULÉ «MÉTHODE DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE» Sources : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie, décembre 2014.

5.3 CRÉER DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET DES ÉVÉNEMENTS

Pour que les habitants et les usagers s'approprient ces paysages et ces ressources, il faut organiser des événements qui racontent, qui fédèrent et qui construisent une mémoire et un vécu collectifs.



1. VOLCAN ET CARRIÈRE DU MONTELOUX (AUBERNE) - LIEU DE SPECTACLES, DE VISITES CONTÉES, THÈME GÉOLOGIQUE. 2. CHANTIER PARTICIPATIF - AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC AVEC LES HABITANTS DU QUARTIER, HÉROUVILLE-ET-CLAIR, COLLECTIF MULTIPLES, PAYSAGISTES.

plan de paysage et ressources de la butte de Montgé